

L'AMOURETTE

« *Mon*
lac Sept-Îles...
j'en prends soin »

Association des Propriétaires
du Lac Sept-Îles
2007 Volume 34





l'imbattable dans les prix

l'imbattable dans le service

Depuis 5 ans



- SYSTÈME COMPLET
- PORTABLES ● PIÈCES
- MISE À JOUR
- SERVICE TECHNIQUE
- FINANCEMENT
- COMPTES CORPORATIFS DISPONIBLES

MB **MicroBytes**
CENTRE D'ORDINATEURS

VENTE • SERVICE • RÉSEAUTIQUE

Patrick Gingras, propriétaire

670 rue Bouvier suite 100, Québec

628-7575

www.microbytes.com

quebec@microbytes.com



TOSHIBA

Dépositaire autorisé 

Sommaire



Édito
page 3



Le mot du Président
page 5



Le mot du Maire
page 7



La vie au lac
page 9



En quelques mots
page 21



Dossier :
l'Environnement
page 27



Vie de
l'Association
page 51

Capter l'énergie de tous et de chacun !

Pour la seconde année consécutive, me voici à écrire l'éditorial de *l'Alouette*, un exercice qui me rappelle combien il est important de donner un peu de temps à sa communauté, la moindre des choses peut-on même dire quand on s'y sent bien.

La lecture qui suit démontre que, dès aujourd'hui et pour les années à venir, nous avons tous un rôle fondamental à jouer pour protéger notre qualité de vie. Il est temps d'activer la sonnette d'alarme avant de tirer un constat irrémédiable dont nous serions les seuls comptables. Que ce soit sous la forme de l'écriture d'un article de sensibilisation, en cessant de donner plus d'espace à notre gazon, en mettant définitivement au rancard les engrais, en donnant quelques heures par année à l'association, la liste est longue..., nous avons tous notre part à faire pour préserver notre environnement.

Par chance, la plupart d'entre nous en sont convaincus, mais je ne peux passer sous silence ces quelques résidants qui nous insultent lorsqu'on applique les règles de la descente à bateaux. Quand vont-ils comprendre que l'A.P.L.S.Î. n'est pas là pour leur nuire, mais bien pour les protéger. Quand vont-ils comprendre qu'il est important de maîtriser le nombre et les types d'embarcations sur le lac. Curieusement, ces gens-là n'ont jamais participé à la vie de l'association, on aurait tendance à dire : la critique est facile, mais l'art est difficile ! Je les invite à lire attentivement notre dossier. Peut-être prendront-ils conscience de l'importance du moment !

L'Alouette se veut toujours un lien privilégié entre les membres. Dans la rubrique « La vie au lac » et dans celle intitulée « En quelques mots », vous trouverez des informations qui nous renseignent sur la vie au lac, d'autres qui dressent des portraits des gens d'ici.

L'hirondelle annonce le printemps et *l'Alouette* annonce l'été. À nous d'en profiter et de savourer ces bons moments de détente qui s'annoncent. Notre publication annuelle animera dans vos foyers, je l'espère, quelques moments d'oisiveté.

Enfin, je souhaite remercier l'ensemble de nos collaborateurs pour la qualité de leur contribution. N'oubliez pas que cette tribune vous est ouverte, il n'en tient qu'à vous d'y participer.

Bon été

Vincent Caron



IRVING
1957



NAPA
AUTOPRO
2007

GARAGE L.J.A. PLAMONDON inc



Tirages le 31 août 2007 à 19h

Ces tirages sont rendus possibles grâce à la participation
de nos généreux collaborateurs :

LES PÉTROLES IRVING INC.

- 1 prix de 500\$ d'essence
- 1 prix de 500\$ d'essence
- 1 prix de 200\$ d'essence

IRVING

GARAGE L.J.A. PLAMONDON INC.

- 1 armoire valeur de 1000\$
(fabriquée et sculptée par Richard Pépin,
artisan de Saint-Raymond)
- 3 antirouilles auto valeur de 69.95\$ chacun
- Plusieurs prix de présence

NAPA AUTOPRO

- 1 B.B.Q. d'une valeur de 500\$



MEGA PNEU GOODYEAR

- 1 ensemble de 4 pneus GOODYEAR valeur de 500\$

PIÈCES D'AUTO L.A.P. inc.

- 1 coffret à outils valeur de 230\$
- 1 coffret à outils valeur de 230\$

NAPA PIÈCES D'AUTO

AGI

- Divers articles valeur de 200\$



Invitation

Pour fêter ses cinquante ans,
Garage L.J.A. Plamondon et ses
principaux fournisseurs sont heureux de
vous offrir quelques prix afin de vous
remercier du support soutenu durant
toutes ces années.

Clients et futurs clients, nous vous
invitons donc **vendredi le**
31 août 2007 à compter de 17 h à
venir célébrer avec nous à la station où
auront lieu les nombreux tirages (vers
19h). Un léger goûter sera servi.
Pour participer aux tirages et pour plus
d'informations, n'hésitez pas à venir nous
rencontrer, il nous fera plaisir de vous
saluer et de vous souhaiter un bel été.

Gervais, Edith et toute l'équipe du
Garage L.J.A. Plamondon inc.

L'endroit du bon service... 613, Saint-Joseph, Saint-Raymond 337-2221



Environnement



Amélioration de nos installations

72 lacs contaminés au Québec, sauvons le nôtre !

Peut-être me direz-vous que nous manquons d'imagination pour choisir le thème central de *l'Alouette*, mais cette année encore, il s'articule autour de l'environnement. C'est d'ailleurs toutes les énergies de notre association qui convergent vers ce même centre d'intérêt.

Les médias nous ont rapporté, à la fin de l'été 2006, que nos voisins du lac Saint-Joseph, ceux du lac Saint-Charles et plus récemment ceux du lac Sergent découvraient un véritable fléau lié à la cyanobactérie communément appelée « algue bleu-vert ». Fait gravissime s'il en est, puisqu'il en découlait : l'interdiction de baignade, la contre-indication d'utiliser cette eau pour les besoins courants tels que la vaisselle, la cuisson ou la toilette et, plus encore, la privation pour certains d'accéder à l'eau potable ! Devant cet état de fait inquiétant, il nous faut aborder tous ensemble un virage de conscience écologique.

Dans ce sens, dès l'automne dernier, un groupe de bénévoles s'est mobilisé au sein de notre association pour créer le comité environnement de l'A.P.L.S.Î.. Un outil essentiel au demeurant pour les années à venir.

Rappelons que nous n'avons pour l'instant aucune certitude que l'algue en question n'est pas déjà présente dans notre lac ! Une diagnose sera réalisée dans les semaines à venir. Son résultat, espérons-le négatif, va bien entendu influencer grandement nos orientations futures. Mais il est d'ores et déjà certain que la contribution de tous sera indispensable pour la survie de notre plan d'eau. La Ville de Saint-Raymond et la CAPSA ont entendu notre appel et sont devenus nos partenaires dans ce dossier. Saisissons l'occasion de nous serrer les coudes pendant qu'il en est encore temps. Notre avenir nous appartient, à nous de lui donner toute sa splendeur.

Les infrastructures immobilières du club demeurent toujours au centre de nos préoccupations. Nous avons bien conscience des sensibilités de chacun et c'est la raison pour laquelle nous agissons avec discernement et sans précipitation. Ce débat ne doit pourtant pas nous empêcher d'avancer. Vous constaterez, lors de votre prochaine visite au club que, comme convenu, nous avons procédé au remplacement de nos vieux quais.

Les activités estivales si populaires seront reconduites cette année encore. Les 5 à 7, notre convivial souper des membres, la parade de bateaux, le marché aux puces et même une sortie automnale figurent entre autres à notre programme de détente.

Enfin, il me reste à remercier vivement l'ensemble du bureau de direction, les membres des divers comités et les annonceurs dans la présente parution pour leur généreuse implication au sein de notre association.

Bon été à toutes et à tous

Et n'oubliez pas notre nouveau mot d'ordre : « Mon lac Sept-Îles... j'en prends soin »

Denis Cayer,
Président





une ville active...

La ville de Saint-Raymond offre aux Raymondois une panoplie d'activités pendant la période estivale. Profitez des aménagements physiques, des activités spéciales et de la programmation régulière pour passer un bel été.

AMÉNAGEMENTS PHYSIQUES

Piste cyclable Jacques-Cartier/Portneuf

- 68 km
- Accès par la cour arrière de l'école Saint-Joseph et par la rue Saint-Alexis

Parc Alban-Robitaille

- Aux abords de la rivière Sainte-Anne
- Marche ou vélo
- Vue imprenable sur la rivière, ses deux ponts et l'estacade.



Parc St-Jean-Baptiste-de-Lasalle

- Cour arrière de l'école Saint-Joseph
- Aire de jeux pour les 10-13 ans
- Espace vert, aire de repos
- Aire de jeux : basket-ball 3 contre 3, deck-hockey, roller hockey

Parc de l'école Marguerite d'Youville

- Aire de jeux pour les moins de 10 ans

Parc de l'amitié

- Rue Perrin
- Croquet, pétanque, shuffleboard, etc
- Bienvenue aux retraités et aux aînés
- Possibilité de réserver le parc pour des activités familiales, organismes ou autres



Terrains de tennis

- Côte Joyeuse (voisin du salon de quilles)
- 4 courts éclairés et entourés de toiles coupe-vent
- Surface asphaltée et recouverte d'une peinture acrylique



PROGRAMMATION RÉGULIÈRE du Service des loisirs

(informations supplémentaires : 337-2202 poste 3)

• Tennis	• Roller hockey
• Vélo de montagne	• Soccer
• Football	• Camps de jour
• Balle	• Bingo
• Peinture	• Loisirs parascolaires
• Mini-football	

ACTIVITÉS SPÉCIALES



Raid Extrême Bras-du-Nord

Dimanche 12 août 2007, venez participer au Raid Extrême Bras du Nord, un des événements de vélo de montagne les plus prisés au Québec.

- 1-800-321-4992
- www.raidbrasdunord.com



Festival de la Grosse Bûche (13, 14, 15 juillet 2007)

Un événement estival axé sur nos ressources naturelles et la musique. C'est un festival familial qui tiendra sa 31^e édition cette année au cœur d'une région vibrante d'activités touristiques où nature et attraits se confondent.



Citoyens de la ville de Saint-Raymond,
Résidents et villégiateurs,
Membres de l'Association des propriétaires
du lac Sept-Îles inc.,

Je remercie l'Association des propriétaires du lac Sept-Îles inc. (APLSÎ) de me fournir l'occasion de m'adresser à vous, résidents, via la publication annuelle de *l'Alouette*, principal outil d'information dédié aux membres.

Les élus de la ville de Saint-Raymond et les représentants de votre association se rencontrent régulièrement afin d'échanger sur les nombreux dossiers concernant les services de la Ville dispensés sur le territoire du lac Sept-Îles.

Présentement, les autorités de la Ville de Saint-Raymond de même que les représentants de votre association sont très préoccupés par la santé de votre lac et principalement par le fléau du développement de cyanobactéries qui envahissent les plans d'eau de la région. Dans cette perspective, votre association accompagnée de la Ville met en place un plan d'action en environnement dont le thème est «Mon lac Sept-Îles... j'en prends soin.» La Ville a déjà assuré votre association de son support financier, technique et règlementaire.

La Ville est aussi préoccupée par les déboisements sauvages qui se produisent près des plans d'eau de son territoire. À cette fin, un projet de règlement a été déposé à la séance régulière du conseil municipal du mois de juin en regard d'un meilleur contrôle du déboisement et des interventions sur les rives des lacs.

Enfin, soyez assurés que les élus et le personnel de la Ville de Saint-Raymond prennent toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer les services dédiés à la population. Je félicite les membres de l'Association des propriétaires du lac Sept-Îles inc., qui vous représentent admirablement, et vous souhaite de passer un bel été dans ce joyau de la nature dont tous voudraient profiter et dont il faut protéger à tout prix.

Le maire,



Rolland Dion

Caisse populaire Desjardins
de Saint-Raymond–Sainte-Catherine

*Fidèle partenaire
de vos projets!*

*Faire affaire
avec nous,*

c'est rencontrer des
experts qui sauront vous
démontrer leur
savoir-faire en demeurant
à l'écoute de vos besoins
et en s'y adaptant.



Desjardins

Caisse populaire de
Saint-Raymond–Sainte-Catherine

Rivière-à-Pierre
Saint-Léonard-de-Portneuf
Saint-Raymond
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
Sainte-Christine-d'Auvergne

Téléphone : 418 337-2218 ou 418 875-2744

LA VIE AU LAC

Tempête dans un grand verre d'eau

Il n'y a pas si longtemps, on comparait les choses impossibles à réaliser à un voyage vers la lune. À cette époque, à l'échelle de mon univers d'adolescente, il était tout aussi impensable d'avoir un jour l'électricité sur les îles et encore plus le téléphone.

Une autre impossibilité du temps devenue aujourd'hui réalité: vivre à l'année sur l'île.

Ma première aventure hivernale a commencé au milieu de février 1992. Je suis arrivée chez moi avec des bagages et des provisions pour deux jours. C'était ma première tentative de passer une nuit d'hiver dans mon chalet non isolé. Le lendemain matin, n'étant pas du tout frigorifiée et la nature s'étant merveilleusement parée durant la nuit, j'ai voulu profiter plus longtemps du décor enchanteur. J'ai décidé de prolonger ce nouveau défi. J'ai refait mes provisions et, six semaines plus tard,... j'étais toujours là !

C'est alors que les choses se gâtèrent. C'était la dernière semaine de mars.

Il a plu suffisamment pour inonder le lac et spécialement l'espace compris entre l'île Ouellet et l'île Genoï, où un fort vent du nord soulevait des vagues comme en été. Ce n'était pas rassurant. J'ai cru que c'était le commencement de la débâcle printanière. N'étant pas préparée à cette éventualité, je me croyais obligée de quitter les lieux à la première occasion favorable. J'ai donc préparé l'essentiel de mes bagages en échafaudant des plans de sortie.

(Mes observations ultérieures m'ont

appris qu'ici, à la fin mars, l'hiver reprend vite sa place !)

Le surlendemain de l'inondation, le lac avait changé d'aspect. Il semblait y avoir moins d'eau. Dans l'avant-midi, je m'apprêtais à descendre sur le quai pour y regarder de plus près quand j'aperçois deux silhouettes sur le lac. Mirage ou illusion... en tout cas, ça bougeait, et en direction de l'île. La Providence en personne me serait apparue que je ne me serais pas démenée davantage sur le bout du quai pour attirer l'attention. En se rapprochant, cette « providence » se révélait sous les traits de Jacques Dufour et de son ami Jean-Pierre.

L'ami Jacques venait à son chalet pour fermer la porte d'entrée devenue récalcitrante sous l'effet du gel. Jacques se disait malade et fiévreux et se faisait accompagner par un ami pour cette raison. J'ai vraiment cru qu'il plaisantait, les circonstances d'ordre climatique renforçant cette hypothèse.

Après dîner, nous nous sommes mis en route en nous répartissant les bagages. La fatigue de Jacques devenait évidente et j'ai compris qu'il était réellement mal-en-point. Je culpabilisais de m'être imposée à mes deux « providences » pour cette traversée dont ils se seraient certainement bien passé. Nous avons fait une nouvelle répartition des bagages et avons poursuivi notre route sur une glace recouverte de deux pouces d'eau. Et, pour ajouter du piquant, la pluie avait recommencé. Nous redoutions de perdre pied dans la flotte, mais il n'en

fut rien. Tout de même, notre arrivée sur la terre ferme a été ponctuée de grands soupirs de soulagement.

Il y a des circonstances où nous n'arrivons pas à exprimer notre reconnaissance à sa juste mesure. C'était mon cas...

Depuis, j'ai appris à composer avec les caprices du climat, de la température et de l'état de la glace. C'est une condition essentielle quand on devient insulaire au lac Sept-Îles pendant toute l'année.



« Jacques-Au-Grand-Cœur » nous a malheureusement quittés en août 2004. Son départ laisse encore un grand vide chez ses amis et ses voisins de l'île Genoï. Il était très impliqué au sein de l'A.P.L.S.Î.

La beauté qui défie le temps



- *Revêtement de fibrociment*
- *Garantie limitée de 50 ans*
- *Apparence de cèdre naturel*
- *Résistance au feu classée A*
- *Choix illimité de couleurs, dont 5 teintes semi-transparentes*

SmartSide^{MC}
Revêtement de bois d'ingénierie pour l'extérieur

- *Revêtement de bois d'ingénierie pour l'extérieur*
- *Garantie limitée de 30 ans*
- *Système complet incluant déclin lap & lock, panneaux, moulures et soffites*
- *Apparence de cèdre naturel*



LES REVÊTEMENTS DE BOIS
TRADITION PAR GOODFELLOW

- *Revêtement de pin ou cèdre*
- *Garantie à vie* contre la carie*
- *Patrons personnalisés*
- *Couleurs opaques ou semi-transparentes*

* Sur les parements traités; 55 ans sur les parements non-traités

Choix de couleurs illimité sur tous nos revêtements grâce aux finis

Mason's Select

GOODFELLOW
SPÉCIALISTES DU BOIS



Pour informations, contactez :
Michel BRUNET ou Claude DEVOST
(418) 650-5100
www.goodfellowinc.com

Le lac au Chien

Notre ami Yvon Alain a publié un excellent article dans *l'Alouette* 2006 sur le lac au Chien.

Il y a cependant une période importante qu'il ignore sans doute et c'est pourquoi je me permets d'ajouter ce chapitre à l'histoire.

En 1968 alors que j'étais député de Portneuf à Québec, il vint à mes oreilles que la Compagnie John Murdock envisage de lotir et de mettre en vente tous ses terrains en bordure du lac au Chien et de la passe entre ce lac et le lac Sept-Îles.

Je rencontre un représentant de cette compagnie qui me confirme cet état de fait et me remet un plan sur lequel apparaît la subdivision de toute la bordure du lac et de la passe, soit plus de 150 terrains. (voir le plan joint)

Cela m'apparaît comme une catastrophe sur le plan écologique pour le lac Sept-Îles et le lac au Chien. Comme je suis aussi adjoint au ministre des Terres et Forêts, je rencontre le ministre Claude Gosselin et je lui

explique la situation. La compagnie John Murdock est active principalement dans le domaine forestier et non comme promoteur immobilier. Je suggère donc au ministre d'engager des négociations avec la compagnie pour échanger cette propriété contre des droits de coupe de bois, ce que le ministre accepte.

Il donne instruction à ses fonctionnaires de procéder et on arrive finalement à une entente. Le ministère des Terres et Forêts se porte acquéreur de la dite propriété en compensation de droits de coupe à l'extérieur de Portneuf.

Comme on commence à peine à s'intéresser à l'écologie à l'époque, je propose au ministère d'en faire un projet pilote d'aménagement en bordure des plans d'eau. Un mandat est confié à une firme de consultants pour procéder à une telle étude d'aménagement.

Ce groupe de travail présente un projet qui ne permet aucune construction sur les berges, mais uniquement sur deux

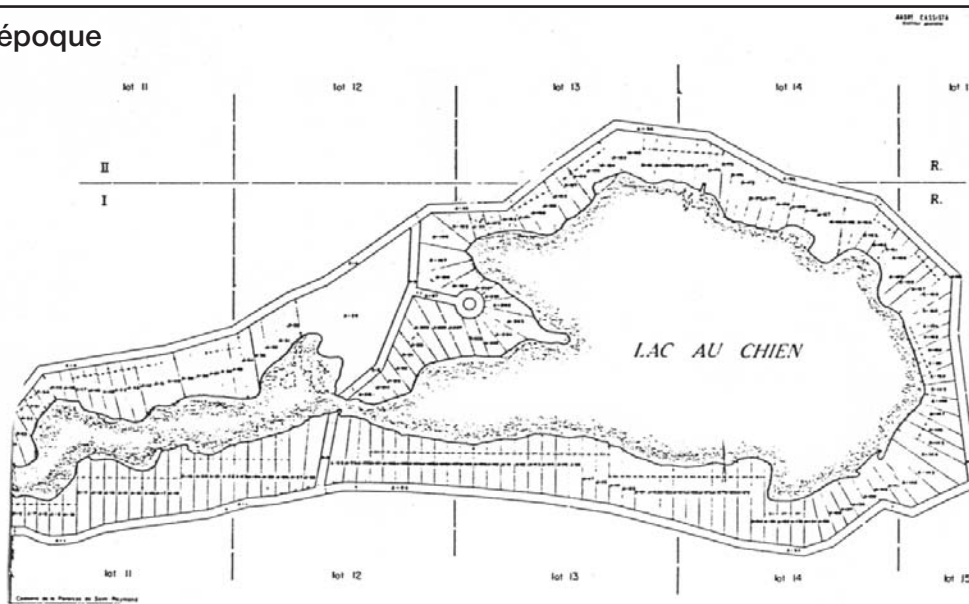
îlots de lotissement à flanc de montage comprenant un réseau commun d'aqueduc et d'égouts avec épurateur des eaux usées. Aucun des terrains n'a un accès personnel au lac mais uniquement à des marinas.

Le ministre approuve le projet et autorise la réfection du chemin en bordure du lac. Celle-ci débute en 1969. Arrive l'élection de 1970 où notre gouvernement est défait et ce projet, comme bien d'autres, reste lettre morte. La suite est connue avec le transfert de cette partie de terrain à la station forestière de Duchesnay en 1972 et cet autre projet d'aménagement 1989 dont parle Yvon Alain dans son article.

Il faut savoir que la Municipalité de la Paroisse de Saint-Raymond n'avait pas à cette époque de règlements aussi rigoureux qu'aujourd'hui pour encadrer les lotissements et les constructions.

Je demeure persuadé que si je n'étais pas intervenu en 1968, nous nous serions retrouvés avec plus de cent chalets ou résidences en bordure du lac au Chien et de la passe vers le lac Sept-Îles.

Le projet à l'époque



Ici, nous cultivons la *passion*

10 ans déjà



Paysagiste
CERTIFIÉ



MAÎTRE PAYSAGISTE®

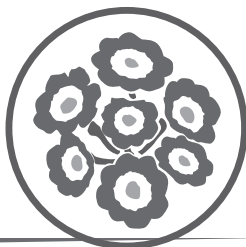
Saint-Raymond
285, Saint-Jacques
Tél.: 418 337-7797
Sans Frais: 1-877-337-7797



R.B.Q.: 8319-6741-25

aux Prime erts

centre-jardin | fleuristerie | paysagiste



Nancy Bernier, une fille du lac à l'avenir prometteur

Comédienne et metteuse en scène issue du Conservatoire d'art dramatique de Québec en 1990, Nancy Bernier a joué dans plus de 30 productions théâtrales à Québec.

Récemment, on a pu la voir dans *On achève bien les chevaux* et *Show d'Vaches au Bitch Club Paradise*, deux productions qui reprendront l'affiche au Théâtre Périscope en décembre 2007.

Nancy Bernier fait aussi de la mise en scène, notamment, *Alice au pays des hommes qui veillent* d'Isabelle Hubert (1996), *Pour hommes seulement* de Raymond Villeneuve (2004) et *Curioso*

accidenté, de Carlo Goldoni (2006). Au cinéma, on a pu la voir dans *Le Polygraphe* de Robert Lepage et à la télévision, dans *Le 4 coins*, *Watatatow* et *La bande à Frankie*.

On a pu découvrir récemment sa dernière création, *Effets personnels*, un spectacle d'images et d'ambiances scénographiques qui propose d'ouvrir une boîte. Ce faisant, à travers une collection d'objets divers, le spectateur découvre l'histoire de toute une vie, de la naissance à la mort, en passant par l'enfance, la maladie, l'amour, les découvertes, les angoisses et les

désirs. C'est un morceau d'humanité concentré, un abécédaire de vie où les objets, pour une fois, parlent leur propre langage. Un spectacle de Nancy Bernier et de Bernard White



Mission de la chapelle du lac

Je vous avise que mon mandat en tant que syndic (responsable) de la Mission Estivale de la Chapelle du Lac Sept-Îles s'est terminé le 17 juin de l'année en cours.

Toutefois, je continuerai à être responsable de la messe du 24 décembre.

Je tiens à vous remercier du soutien que chacun m'a apporté durant ces années, car ce fut un plaisir de travailler avec la petite communauté du lac. Je remercie aussi Nicole Hardy, Gilles Beaupré, le Frère Charles et tout particulièrement mon conjoint Jean-Guy qui ont tous très bien su m'assister dans mes tâches.

J'en profite aussi pour vous annoncer que monsieur Richard Marchand prend ma relève et se fera un plaisir de bien vous servir. Vous pouvez le rejoindre au 337-4178.

Bien à vous,

Louise Tanguay Bernier

Vifs succès pour nos activités d'hiver

Deux activités d'hiver se sont tenues en janvier et en mars et ont connu un succès certain. Il s'agit d'une *marche en raquettes au lac aux Cèdres* et d'une *randonnée en ski de fond*, raquettes ou marche à pied sur le lac Sept-Îles.

La première a été suivie d'un souper-spaghetti au Manoir du Lac Sept-Îles et a regroupé plus de 50 personnes. La seconde a attiré autant de monde et a été suivie d'un dîner-brunch,

encore une fois au Manoir. Un gros merci à l'organisateur des événements, Jacques A. Bilodeau et à Denis Cayer qui l'a aidé à les préparer. Merci aux participants et aussi à Vincent et Guillaume du Manoir qui ont offert, avec leur équipe, deux excellents repas à prix plus qu'abordable.

Surveillez le calendrier pour les dates de ces événements en janvier et février 2008.

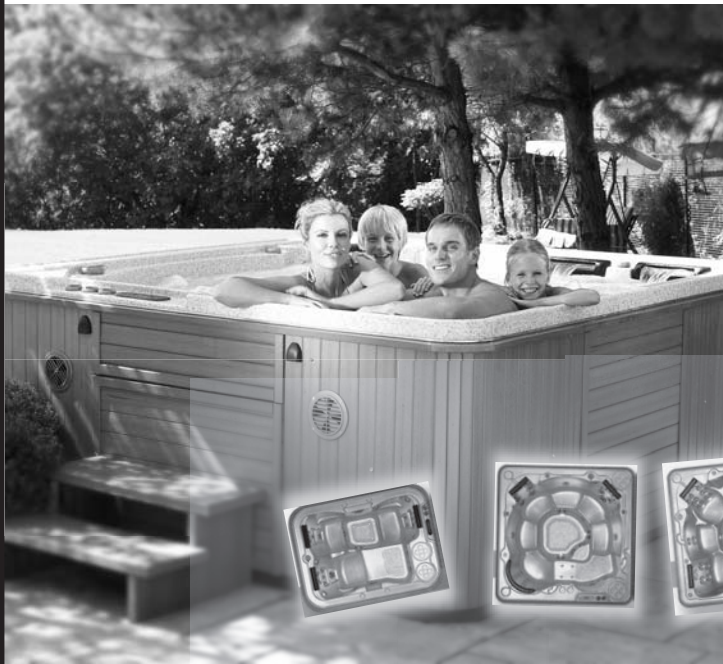


*Une visite
s'impose chez...*

**Aqua
BOUTIQUE**

www.aquaboutique.ca

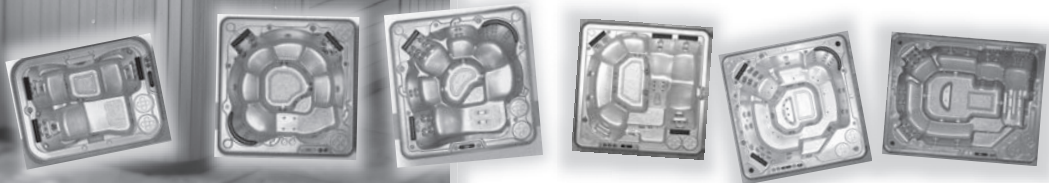
337-SPAS (7727)



Les meilleurs SPAS auto-nettoyants
sont fabriqués par



HYDROPOOL
spas auto-nettoyants



- Vaste gamme de produits chimiques pour SPAS et PISCINES
- Service d'analyse d'eau informatisé «GRATUIT»
- Ouverture et fermeture de SPA

Les PISCINES,
on connaît ça



Faites de votre
SPA un plaisir
tout simple



**CENTRE DE
CONDITIONNEMENT
PHYSIQUE**

- Appareils neufs
 - Différents forfaits
 - Programme selon vos besoins
- INFORMEZ-VOUS 337-7727

Heures d'ouverture :

Lundi au mercredi
9h à 17h

Jeudi et vendredi
9h à 21h

Samedi et dimanche
9h à 16h

735, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (ancien Centre Acti-Forme)

L'Île Wasat change de nom

Au cours de la dernière année, le nom de l'île Wasat, située au lac Sept-Îles, a été changé. L'île a retrouvé son nom d'origine soit l'Île Nadeau.

Le nom désignant l'île Wasat est apparu au fil du temps sur les cartes topographiques et sur les documents officiels. Il a été impossible de retracer l'origine de la demande qui a confirmé cette désignation. De plus, ce nom ne correspondait à aucune référence linguistique ou historique bien qu'il puisse être apparenté à une possible consonance amérindienne. Avant 1972, l'île était connue sous les noms de «Île des Pères du Saint-Sacrement» et avant 1943, sous le nom de «Île Nadeau».

Le conseil municipal de Saint-Raymond acceptait la demande de changement de nom adressée par les propriétaires actuels de l'île lors de sa réunion tenue le 1er mai 2006. La Commission de toponymie du Québec officialisait la démarche le 12 juin 2006. Enfin, le Service d'évaluation de la MRC de Portneuf confirmait le changement par l'émission d'un avis de modification d'adresse à tous les propriétaires concernés le 6 novembre de la même année.

Pourquoi revenir au nom d'origine...

D'abord, l'idée de revenir à la première identification de l'île était motivée par l'intérêt de retrouver au lac Sept-Îles l'homogénéité dans la désignation des îles dont les noms correspondent à des propriétaires qui les ont occupées. De plus, le nom de l'île devait retrouver une signification historique et culturelle pour les résidents de Saint-Raymond.

Au plan historique, voici quelques faits...

- Jean-Thomas Nadeau, prêtre et journaliste originaire de Lévis, acquiert, le 20 décembre 1917, pour trois cents piastres (300\$), l'île de M. Antoine

Génois, propriétaire de la beurrerie. M.Génois était alors propriétaire de toutes les îles, sauf l'île Desrochers. L'abbé Nadeau avait comme collaborateur et partenaire M. Rodolphe Monette, également de Lévis, alors étudiant en médecine.

- Selon une note écrite par le Dr Rodolphe Monette rapportée dans le livre «Le Lac Sept-Îles - 1952» où le frère Edmond é.c. auteur, y collige des souvenirs de la vie au lac-Sept-Îles à cette époque, l'Abbé Nadeau et le Dr Monette ont été les premiers véritables «touristes» venus de l'étranger à s'établir au lac Sept-Îles. Il semble qu'à cette époque les «touristes» n'avaient peut-être pas aussi bonne presse qu'aujourd'hui...

- En 1918, l'abbé Jean-Thomas Nadeau fait construire une maisonnette de deux étages sur l'île. Au deuxième étage, il y aménage une petite chapelle. Des villégiateurs viennent de temps à autre pour entendre la messe dominicale. C'est le début de la déserte de services religieux au lac Sept-Îles.

- En 1925, l'abbé Nadeau, muni de la permission des autorités religieuses du temps, construit, en deux étapes, la chapelle encore existante. Les résidents du lac profitent de la messe à chaque matin et de la grand-messe du dimanche. Ce service est offert par l'abbé Nadeau jusqu'à sa mort en 1934.

- Par la suite, l'île est acquise par les Pères du Saint-Sacrement en 1942. Jusqu'à cette date, l'île est désignée sous le nom de «Île Nadeau».

- Acquisée en 1972 des Pères du Saint-Sacrement par Jean Fontaine, Lucien Goulet et Michel Fleury et leur famille, l'île

est subdivisée en 1993. Au moment de cette acquisition en 1972, elle portait le nom de «Île des Pères du Saint-Sacrement».

L'île Nadeau rappelle aussi des souvenirs et constitue une partie de notre patrimoine...

Dans un article intitulé «**L'ABBÉ NADEAU : PIONNIER DU LAC**» écrit par M.Vincent Bolduc et publié de *l'Alouette* de 1976, voici les souvenirs qu'il nous permet de partager encore aujourd'hui.

« L'abbé Nadeau fut considéré comme le fondateur de ce magnifique centre de villégiature qu'est le lac Sept-Îles.



Journaliste, à *L'Action Catholique* et quelque peu aumônier du Précieux-Sang à Lévis, il s'amène vers les années 1917-1918 et commence la construction de la première partie de cet ensemble que sont aujourd'hui, la chapelle et ses dépendances sur l'île Nadeau. Il bâtit un chalet qu'il occupe durant l'été et vient faire un séjour en hiver pour faire sa glace et pratiquer la raquette. (voir sur la photo l'Abbé Nadeau et le chalet en question)

Ce chalet était composé d'une pièce principale au rez-de-chaussée et quelques chambres au premier étage.

HOTEL ROQUEMONT

MOTEL-RESTAURANT-BAR-RÉCEPTIONS

nouvelle ambiance
nouveau décor !

337-6734



à St-Raymond



à l'auberge
notre cuisine créative du terroir



La Bastide
Auberge de villégiature - cuisine créative

337-3796

Au rez-de-chaussée vient s'ajouter, en 1921, une annexe qui sert de couloir pour pénétrer dans la chapelle d'aujourd'hui. Dans cette annexe se trouvait le maître-autel où se célébrait la messe dominicale.

Tous les dimanches, les villégiateurs se faisaient une joie d'assister à la messe sur l'île Nadeau.

Ils venaient de tous les côtés du lac, en verchères, en canots automobiles, etc. L'abbé Nadeau les accueillait sur le quai, et personne ne montait au chalet tant que le dernier bateau n'ait atteint le quai. Les fidèles se pressaient dans le chalet, s'assoyant, soit sur une chaise droite ou une berçante, d'autres sur des bancs de bois et nous, les enfants, nous nous perchions dans les marches de l'escalier. Cette messe pouvait durer une heure ou deux et personne ne s'en plaignait parce que cet excellent curé, ayant le don de la parole, nous faisait faire durant son sermon un tour de la Terre sainte, voyages qu'il avait fait peu de temps auparavant, nous expliquant telle ou telle ville, ses moeurs, etc.

Un peu plus tard, la colonie grandissante demandait plus d'espace. L'abbé Nadeau décida, en 1925, de construire une vraie chapelle (toujours sur l'île Nadeau). Elle fut payée avec ses maigres revenus et des dons qu'il reçut de plusieurs tout en mentionnant l'aide précieuse qu'il reçut de M. Perkin Bishop président de Bishop Asphalt (Portneuf-Station).

Tous les matériaux furent transportés par verchères, les arches complètes étant empilées sur deux ou trois verchères. Le trajet se faisait du quai principal situé dans le temps au bas de la côte près de chez M. Paul Beaupré. Ils profitaient du vent et l'on voyait passer des énormes charges dirigées par des jeunes du Patro que l'abbé Nadeau gardait durant les étés. La chapelle fut montée harmonieusement, telle qu'elle apparaît aujourd'hui et c'est là que commencèrent les messes plus solennelles.



La chapelle et de ses dépendances lorsqu'elles furent acquises par les Pères du Saint-Sacrement en 1942

Il ne faudrait pas oublier notre choeur de chant composé des plus belles voix des différentes paroisses de Québec et des villages du comté de Portneuf. De mémoire, je cite, Joseph Bolduc, lequel a chanté plus de 75 ans à l'église Notre-Dame de Lévis, C.H. Bolduc, moi-même et autres, qui faisons des efforts pour ne pas trop fausser. Le passe-temps favori des jeunes était de manger une partie de la réserve d'hosties et de faire brûler trois ou quatre carrés de charbon d'encensoir dégageant ainsi une forte fumée pour foutre le tout par la fenêtre.

À cette époque, la vogue était aux bateaux avec moteur à deux temps, intérieur. Ces machins, qu'il fallait faire partir à la manivelle, ressemblaient à des bateaux de pêcheurs, faisant du quai Nadeau un vrai port de pêche.

« Le fameux yacht du père Nadeau ».

L'abbé Nadeau avait décidé de se moderniser en achetant un superbe bateau d'environ 20' de long, payé dans les 50,00\$ à 75,00\$. Il fallait tout un équipage pour faire la manoeuvre. Une personne, munie d'une boîte à tomates pincée sur le rebord pour faire un bec, remplissait le carburateur, car il n'y avait pas de réservoir d'essence. Une autre, avec une boîte pour alimenter la pompe à l'eau. Un capitaine au gouvernail avec un

assistant pour tourner la manivelle et les "passagers" vidaient le bateau. Ce bateau avait le nom de "Embarque ta poche, débarque ta poche" à cause du bruit qu'il faisait en marchant. Pour le prix, vous devez sans doute penser qu'il n'avait qu'un cylindre et c'est avec un bruit de tonnerre qu'il se mettait en marche avec deux ou trois "back-fire".

Ces détonations donnaient le signal à presque tous les habitants qui devaient se déplacer par eau pour acheter le lait, beurre, crème, à la ferme de notre bon ami M. Gaudias Pleau située à environ 1/2 mille du quai principal. Là, se groupaient tous les soirs les gens pour jaser, parler surtout du beau temps qu'on avait dans ce temps-là.

Cette belle époque se termina à la mort de l'abbé Nadeau en 1934. En 1939, la chapelle fut fermée et la célébration de la messe continua au chalet des Frères des Écoles Chrétiennes (1940-1941).

L'île fut vendue aux Pères du St-Sacrement pour les novices et les pères en vacances. Enfin, notre chapelle actuelle fut inaugurée au mois de juin 1942.

« Que de bons souvenirs ces messes célébrées sur l'île Nadeau! »



• SALLE
À MANGER
• COMPTOIR

Heures d'ouverture

Lundi, mardi :	16 h 00 à 21 h 00
Mercredi :	11 h 00 à 21 h 00
Jeudi :	11 h 00 à 22 h 00
Vendredi :	11 h 00 à 23 h 00
Samedi :	11 h 00 à 22 h 00
Dimanche :	11 h 00 à 21 h 00




*Découvrez une ambiance
décontractée et conviviale !*

LIVRAISON

Jeudi au dimanche
de 16 h 00 à la fermeture
(418) 337-1515

251 A, rue Saint-Pierre, Saint-Raymond
(Situé dans l'ancien Salon Rouge)



PUB ET AUBERGE
St-Alexis

**OUVERT 7 JOURS/7
de 8 h à 3 h a.m.**

aubergestalexis.com

251, Saint-Pierre, Saint-Raymond (Québec) G3L 1R1
Tél. : (418) 337-2547 • Fax : (418) 337-2846



JEAN COUTU

On trouve de tout... même un ami! 

Michaël Gariépy, pharmacien-affilié

OUVERT 7 JOURS
Lundi au vendredi 9h à 21h
Samedi et dimanche 9h à 18h

LIVRAISON GRATUITE
du lundi au vendredi

service à l'auto www.jeancoutu.com

212, rue Saint-Jacques, Saint-Raymond 337-3030

Spécialiste de la MARINE

**OUVERT LE SAMEDI
JUSQU'À MIDI**



SOUTHLAND
par Pronaubec

- VENTE
- SERVICE À DOMICILE
- ENTREPOSAGE
intérieur et
extérieur
- LAVAGE
- TRANSPORT
- LOCATION DE
REMORQUES
Bateau
Ponton
Motoneige



 **SUZUKI**
MARINE

www.cloutiersports.com

101, Rosaire-Robitaille
Saint-Raymond G3L 4S7

Tél. : (418) 337-2216
Fax : (418) 337-3824

Inspirée par l'île Genois Lina Rousseau, auteure pour enfants.



Lire à des enfants et animer la lecture est le premier livre en qualité de co-auteur de Lina Rousseau, résidente au lac et plus précisément sur l'île Genois.

Ce guide s'adresse à tous les parents, éducateurs et enseignants soucieux d'animer la lecture auprès des enfants. Il est très facile à consulter, il est dynamique, coloré et rempli de conseils d'animation.

C'est à partir de ce guide, publié en novembre 2004, que sont nés les albums *Galette*, la mascotte qui suscite l'intérêt de la lecture.

Les histoires de *Galette* ont pris naissance au bord du lac Sept-Îles sur l'île Genois à l'été 2005. Inspirée par le site enchanteur du lac, *Galette* a littéralement poussé l'auteure à écrire ses histoires. Les quatre premiers albums ont été publiés en février 2006 et depuis quatre autres se sont ajoutés. *Galette* connaît un très bon succès auprès des enfants de 3 à 6 ans. Les histoires sont toujours en lien avec les livres et surtout le plaisir de lire!

À noter que les illustrations sont des aquarelles réalisées par Marie-Claude Favreau, illustratrice très connue en littérature jeunesse. Elle est d'ailleurs la

filles de Marc Favreau, notre regretté Sol.

Dès l'ouverture de la bibliothèque du lac, l'auteure offrira les huit albums de *Galette* ainsi que la toise ou échelle de croissance qui est lancée sur le marché pour aider les enfants à grandir avec les livres! Nos enfants pourront donc les découvrir cet été en allant à la bibliothèque.

Tous les albums sont en librairie ou peuvent être commandés chez les Editions Asted ou le distributeur Dimédia.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Lina au 418-653-0105 ou sur :

rousseauлина@hotmail.com



*Soins esthétiques
et corporels*

pour elle et lui

pevonia
BOTANICA



Services :

- Massothérapie
- Pressothérapie
- Facial
- Exfoliation
- Épilation laser
- Micro dermabrasion
- Enveloppement
- Pédicure
- Épilation : cire - électrolyse
- Balnéothérapie
- Manucure
- Traitement de cellulite

465, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond • (418) 337-4373 • www.citeducorps.com

Spécialiste de la MARINE

Cloutier Sports
418 337 2216
ST-RAYMOND



Élévateur • Quai
VENTE ET
INSTALLATION



MERCURY
MerCruiser

TAHOE



**OUVERT
LE
SAMEDI
JUSQU'À
MIDI**

TRACKER
boats

www.cloutiersports.com

101, Rosaire-Robitaille
Saint-Raymond G3L 4S7

Tél. : (418) 337-2216
Fax : (418) 337-3824

EN QUELQUES MOTS

NOUVEAUX QUAIS

L'A.P.L.S.Î. a fait cette année l'acquisition de nouveaux quais. Ils sont positionnés de la même manière que les anciens. Plus faciles à installer et surtout de très bonne qualité, ils auront coûté 16 000\$

NOUVEL AUVENT

Après celui de l'avant du club l'an dernier, c'est au tour du petit auvent situé à l'arrière du club d'être remplacé cette année. Son coût est d'environ 2800 \$

DÉCORATION DANS LE CLUB

Un petit budget spécial décoration intérieur et extérieur du club a été accordé cette année. Il devrait permettre de donner un petit air de gaieté supplémentaire à nos installations.

LA CAPSA, UN PARTENAIRE IMPORTANT

Pionnier dans la gestion intégrée de l'eau par bassin versant au Québec, la CAPSA, créée en 1987 par l'initiative de quatre riverains soucieux de la qualité de l'eau de la rivière Sainte-Anne, est tranquillement devenue un organisme reconnu dans la région, tant pour ses actions concrètes dans le milieu que pour le développement de son expertise. La CAPSA sera notre collaborateur privilégié pour la réalisation de notre plan d'action en environnement. Nous comptons sur le savoir-faire professionnel des permanents de cet organisme pour mener à bonne fin les objectifs de protection et de mise en valeur de notre milieu.

20 000 \$ POUR L'ENVIRONNEMENT.

Une budget total de 20 000 \$ sera directement affecté à l'environnement en 2007. Un montant de 7500 \$ provenant des fonds de l'A.P.L.S.Î. sera exclusivement consacré à la

sensibilisation des résidents et utilisateurs du lac. De son côté, la Ville de Saint-Raymond octroie une somme de 12 500 \$ pour la réalisation de la diagnose.

LOCATION DU CLUB

Location du club nautique : Il reste quelques dates disponibles pour la location du club à ses membres. Claude Plamondon peut être rejoint au 337-3276. Il vous renseignera sur les tarifs et les possibilités.

MADELEINE THIBAUT, L'INSULAIRE

Madeleine qui habite depuis maintenant 11 ans en permanence sur l'île Genoix est parfois bien vaillante lorsqu'elle doit retourner en chaloupe sur son île alors que le temps est mauvais. Durant l'hiver, c'est à pied qu'elle rejoint la rive. Cette année, elle est restée bloquée sur son île seulement huit jours. C'est la période la plus courte depuis son installation définitive, la durée la plus longue ayant été 14 jours. Madeleine n'est pas la seule à habiter sur une île à l'année. Nous reviendrons dans d'autres numéros sur ces résidents du lac qui doivent être bien organisés.

LE LAC A « CALÉ »

Au printemps 2007, le lac a « calé » le 2 mai.

NETTOYAGE DU LAC

Louise Bernier, Henriette Cayer et Louise Leclerc ont ce printemps encore donné de leur temps pour ramasser les débris. Armées de gants, de sacs à ordures et chaudement habillées, nos trois consœurs ont fait le tour du lac, ramassant bouteilles et cannettes vides, papiers de tous genres laissés par d'insoucients pollueurs. Une légère amélioration est à noter puisque « seulement » 12 sacs furent remplis. Un grand merci peut leur être adressé. Leur acte a coïncidé cette année avec la Journée de la terre, le 23 mai.

LE CLOCHER REPEINT

Le clocher de notre chapelle a été repeint en ce début de printemps 2007. Cette première phase de travaux s'inscrit dans un programme qui s'articule sur trois ans. L'an prochain, il faudra remplacer les pilotis qui soutiennent l'édifice et on devrait s'attaquer à la rénovation des murs extérieurs dans deux ans.



SOINS DE PIEDS

- Cors • Durillons • Ongles incarnés
- Oeil de perdrix • Soins des ongles • Verrues



JOAN LEDUC
Infirmière licenciée en soins des pieds

113, Vieux-Chemin, Saint-Raymond
337-8443

Andréanne Marcotte
Acupuncture



- Traitement des adultes enfants et femmes enceintes
- Collaboration avec *la Clinique de physiothérapie de Saint-Raymond*

NOUVEAU Salle de traitement adaptée aux enfants

152, Saint-Joseph, Saint-Raymond
337-4468

Germain



OUVERT LES SAMEDIS

Le garage de **SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES DÉMÉNAGERÀ** bientôt à **DONNACONA**

560, Côte Joyeuse, Saint-Raymond
Tél. : (418) 337-2226 • Sans frais : 1 866 700-2226
www.germainautomobiles.gmcanada.com

225, boul. Dussault, Saint-Marc-des-Carières
Tél. : (418) 268-3513 • Québec : (418) 285-0970
www.germainpontiac.com

DION MOTO ST-RAYMOND

L'endroit du service!

Certains poussent leurs crayons, d'autres repoussent leurs limites.



840, Côte Joyeuse, Saint-Raymond (Québec) G3L 4B3
www.dionmoto.com • (418) 337 • 2776
Sans Frais : 1-877-337-8666

SEA-DOO

©2006 Sea-Doo Products (Canada) Inc. Tous droits réservés. TM Marques de commerce de Bombardier Recreatie Inc. ou de ses sociétés affiliées. CTX est une marque déposée de Castrol Limited, utilisée sous licence. Consultez toujours le manuel de votre véhicule. Suivez toutes les instructions de votre matériel de sécurité. Bombardier Recreatie Inc. recommande que l'âge de conduite minimal soit de 15 ans. Rassemblez toujours la règle nautique des lois locales applicables. Gardez toujours une distance sécuritaire entre vous et les autres.

EN QUELQUES MOTS

Le financement de ces réparations est rendu possible grâce à l'argent récolté durant les quêtes et aussi grâce aux dons.

AUX PROPRIÉTAIRES DE QUAD

Certains propriétaires de QUAD ne doivent pas imaginer le nombre d'heures qu'il faut passer pour entretenir un sentier de motoneige ou de marche sur le lac ! Après leur passage, on déplore souvent un véritable saccage de notre travail. Nous les invitons à créer eux-mêmes leurs propres pistes, à les entretenir et à les identifier.

DES BOUÉES DE LIMITATION DE VITESSE

Certains ont tendance à penser qu'ils nous impressionnent en passant à vive allure proche du poste à essence alors que le gardien fait le plein d'un réservoir. D'une part, ils devraient savoir que nous les qualifions d'irresponsables et, d'autre part, ils ignorent probablement que leurs agissements occasionnent des éclaboussures de carburant dans le lac. Si leur jugement le leur permet, ils devraient savoir que l'essence est un polluant ! Ce comportement a nécessité un déboursé de 1 200 \$ pour l'installation de quatre bouées à proximité de la station d'essence. Ces bouées indiquent qu'il est nécessaire de ralentir en passant dans le secteur.

GARDIEN DU CLUB

Marc-Antoine Duroisin sera notre gardien cet été. Il nous vient de France. Il apprécie grandement l'accueil que vous lui avez réservé depuis son arrivée. Étudiant en commerce, il a déjà effectué un long voyage en Irlande. Il espère enrichir son expérience parmi nous. Pour ceux qui aurait de la difficulté à se rappeler de son prénom, on peut aussi l'appeler tout simplement Marco.

COURSE À VÉLO

Dimanche, 27 mai dernier, près de 400 athlètes participaient au Grand prix cycliste de Saint-Raymond. Une course

qui s'inscrit au calendrier provincial de la Fédération québécoise des sports cyclistes et qui constitue l'épreuve de sélection des équipes du Québec junior homme et senior homme moins de 23 ans, en vue des Championnats canadiens sur route. Un réel succès pour cette deuxième édition dont le départ et l'arrivée avaient lieu au club nautique.

NOUVEAU CALENDRIER

Grâce à une négociation menée rondement par Jacques Bilodeau avec Jocelyne Paré, représentante de Remax, un calendrier des activités a été distribué aux membres cette année. Ce nouvel outil permet une visualisation rapide des moments à ne pas manquer.

SOUPER DES MEMBRES

Réservez dès maintenant au 337-8893 vos places pour le souper des membres qui aura lieu le 21 juillet.

BONTHÉ DU LAC

Le Salon de Thé BonThé du Lac vous invite toujours à venir vivre une expérience unique, une cérémonie du thé à l'ancienne. Pour l'avoir essayé, l'auteur de ces lignes peut vous assurer que la dégustation de thés fins accompagnés de petites mignardises servies en costumes d'époque est un moment inoubliable.

Une façon originale de souligner un anniversaire ou tout autre événement. Faites-vous plaisir en allant rendre visite à Louise et Jean Guy. Réservation nécessaire pour quatre personnes et plus. Renseignements au 337-6660 ou sur www.st-raymond.com/bonthe ou bonthe@distributed.net.

CHALET EN FEU

Le 29 décembre dernier, le chalet de la famille Carignan, chemin de l'île Desrochers était la proie des flammes (voir photo page 77), un spectacle désolant en cette période des Fêtes. Rapidement la famille s'est ressaisie, aujourd'hui un nouveau chalet a pris place.

NOCES D'OR AU CLUB NAUTIQUE

Félicitations à Albert Allard et Henriette Girard qui ont célébré leur 50^e anniversaire de mariage en 2006. Leurs quatre enfants, leurs parents et amis ont souligné cette fête par un grand rassemblement au club nautique en septembre. Les jubilaires sont propriétaires au lac depuis près de 35 ans. Toutes nos félicitations.



MANOIR DU LAC SEPT-ÎLES

Vincent et Guillaume sont enfin devenus propriétaires du Manoir du Lac Sept-Îles. En effet, après un long combat juridique, un juge leur a donné gain de cause en juillet dernier. Depuis qu'ils sont propriétaires, ils ont travaillé d'arrache-pied pour apporter des transformations qui donnent déjà un tout autre visage à l'intérieur de la bâtisse.

PROMPT RÉTABLISSEMENT

Quelques amis du lac sont passés cette année par la table d'opération et nous ont fait une peur bleue ! Par chance, ils nous sont tous revenus en forme. Le dernier en date, Yvon Alain qui contribue habituellement à la rédaction de *l'Alouette* a séjourné plusieurs jours à l'hôpital. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement. Gageons que nous le retrouverons de bonne humeur comme à l'habitude lors d'un prochain 5 à 7.



Manoir
du Lac Sept-Îles



Hôtel
Restaurant
Traiteur

3679, ch. lac Sept-Îles

337-8893

www.manoirdulacseptiles.com



125, Grande Ligne
Saint-Raymond G3L 2Y4



Réparation
à domicile

ENTREPOSAGE

• **VENTE ET SERVICE** •

Tél. : (418) 337-8744 • Fax : (418) 337-8745

Courriel : vstar@cite.net • Site : www.performancevoyer.com



ESSENCE
AVEC SERVICE

Ponton



YAMAHA

Ils nous ont quittés



Lemieux, sœur Simone, décédée le 23 août 2006, à l'âge de 89 ans. (B)



Julien Gingras, Rita, décédée le 21 janvier 2007, à l'âge de 82 ans, épouse de M. Lionel Gingras. Résidante du lac, elle était la belle-sœur de M. Maurice Vézina. (C)



Fiset, Hervé, époux de dame Éva Dion, décédé le 20 septembre 2006, à l'âge de 82 ans. Bien connu dans le domaine de la vente automobile, M. Fiset était le père de Daniel, Mario et Nicolas, tous résidants du lac. (D)



Godin, Paul B., époux de feu Marie-Antoinette Godin, décédé le 4 février 2007, à l'âge de 93 ans. Il était le père de Claude et le grand-père de Stéfanie et Mathieu. (B)



Petitclerc, Raymonde, épouse de Réjean Barrette, décédée le 17 novembre 2006, à l'âge de 58 ans. Elle était la mère de Guillaume et Catherine. (B)



Letarte, Me Guy, C.R., époux de dame Thérèse Lafond, décédé le 25 avril 2007, à l'âge de 77 ans. (B). Voir L'Alouette 1989, page 8.



Vézina, Maurice, époux de dame Yvonne Julien, décédé le 19 janvier 2007, à l'âge de 86 ans. (D)



Readman, André, ami de Robert Patenaude, décédé le 6 mai 2007, à l'âge de 74 ans. (D)



Bourbonnière, Catherine, fille de Jacques Bourbonnière et de Suzanne Bélanger, décédée le 31 octobre 2006 à l'âge de 27 ans. (C)

Godin, Paul A., époux de dame Rollande Renaud, décédé le 17 janvier 2007, à l'âge de 85 ans. M. Godin, de Saint-Basile, a été un résidant du lac. (B)

Aux familles touchées par ces décès, L'Alouette offre ses condoléances.

(....) = secteur

Description des secteurs :

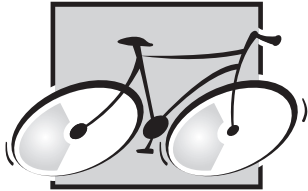
A Lac des Aulnaies

B Du pont du lac des Aulnaies au pont de la décharge

C Du pont de la décharge au pont du lac au Chien

D Du pont du lac au Chien au pont du lac des Aulnaies

E Les îles



l'entrepôt du vélo_{LC}
www.entrepotduvelo.com

- Vente
- Réparation
- Location

SPÉCIALITÉS

chasse
et **pêche**



Grand choix de
feux
D'ARTIFICES

205, Saint-Joseph • Centre-Ville Saint-Raymond
337-7311



- Table d'hôte du jeudi au samedi •
- Menu du jour en semaine (midi) •
- Terrasse •
- Bières (Micro-brasserie- importée) •
- Café du monde •
- Pizza fine, sandwichs, fajitas, pâtes, etc. •
- Steak frite •

376, Saint-Joseph, SAINT-RAYMOND (418) 337-4343

DELNEUF
inc
SAINT-RAYMOND
CARROSSIER
337-7937

Daniel Trudel, prop.



REMORQUAGE **24h** et

TRANSPORT
GÉNÉRAL



CARROSSERIE

- VÉHICULE
- MACHINERIE LOURDE
- FIBRE DE FERRE
- MOTO, etc

NETTOYAGE par jet de sable

Plus de 35 ans à votre service!

931, Côte Joyeuse, Saint-Raymond **337-7937**



*« Mon
lac Sept-Îles...
j'en prends soin »*

DOSSIER : L'ENVIRONNEMENT

ST-RAYMOND
TOYOTA
Yaris 07



REMISE de 1000\$
 du gouvernement fédéral
 Détails chez Toyota

véhicule à faibles émissions


Ouvert le samedi jusqu'à 15 h



565, Côte Joyeuse, Saint-Raymond
337-6745 Sans frais: 1 800 463-3445
 Accès total: 990-0115 • www.st-raymondtoyota.com



EMILE DENIS ltée

CHAUSSURES
Clarks
 Josef Seibel THE EUROPEAN COMFORT SHOE
 NAOT
 Hush Puppies

VÊTEMENTS
 BIG BILL
 Lois JEANS & JACKETS
 POINT ZERO
 PROJEK

et plus encore...

Centre-ville, Saint-Raymond • 337-7042

Vente • Location • Réparation de vélos
TOUT pour le LAC

- Accessoires nautiques • Vélo de montagne
- Camping / pêche • Sport de raquette
- Jeux d'extérieur • Produits pour piscine et accessoires

et plus

INTERSPORT®

220, Saint-Jacques, Saint-Raymond **337-2989**

Lingerie
LISCYA
conçue pour elle

Depuis 20 ans au service de la femme

Joseph Pelkoff

À l'avant-garde de la mode

- Où la différence est remarquée
- Service personnalisé et courtois
- Qualité prix remarquable

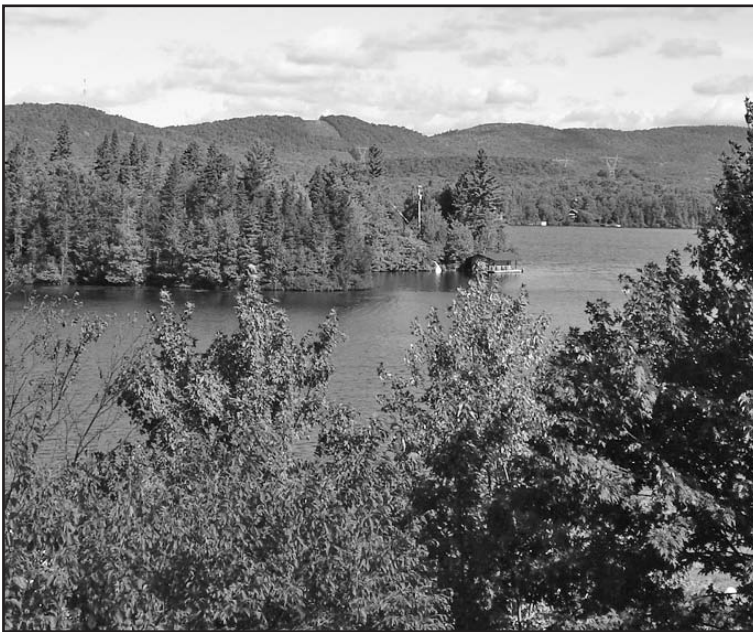
Certificat-cadeau disponible



Centre-ville Saint-Raymond
337-6776

DOSSIER : L'ENVIRONNEMENT

À nous de réagir avant qu'il ne soit trop tard.



Partie intégrante du paysage qui nous entoure, le lac exerce sur nous une remarquable attraction.

On le fréquente à titre de résidant, de villégiateur, de sportif ou comme amant de la nature. Cependant ce beau lac pourrait présenter un nouveau visage moins réjouissant. Que s'est-il passé ? Comment ce petit coin de paradis pourrait perdre son charme ? Quelles

sont les causes de ce changement ? Pourrait-on éviter une telle dégradation ?

Les fleurs d'eau de cyanobactéries en milieu aquatique s'accroissent depuis quelques années. Ces fleurs d'eau sévissent à plusieurs endroits dans le monde.

Le Québec ne fait pas exception si l'on se fie à l'augmentation des cas qui ont

été observés dans certains lacs et cours d'eau. Nos voisins vous en diront quelque chose !

Les fleurs d'eau de cyanobactéries ont plusieurs impacts négatifs. Elles perturbent l'équilibre écologique des milieux aquatiques et détériorent leur apparence. De plus, elles peuvent affecter les activités récréotouristiques. Enfin, ces fleurs d'eau présentent un risque pour la santé en raison de leur potentiel irritant, allergène et toxique !
La vigilance est donc de mise !

Notre dossier vise donc à sensibiliser chacun d'entre nous à la problématique de pollution en général et particulièrement des cyanobactéries. Il entend être un relais avec le thème d'action central de notre A.P.L.S.Î. pour les années à venir : « *Mon lac Sept-Îles... j'en prends soin* ».

Ce dossier tentera de dresser un bilan des menaces potentielles pour notre plan d'eau, mais surtout s'efforcera d'apporter les solutions envisageables en amont, alors que par chance, il est probablement encore temps de réagir.



MARCHÉ GINGRAS
FRUITS ET LÉGUMES INC.

Le spécialiste des FRUITS et LÉGUMES



Produits Maison



OUVERT
7 JOURS / 7 SOIRS
DE 7 H À 21 H

- BIÈRE
- VIN
- LOTO

734, RUE SAINT-JOSEPH, SAINT-RAYMOND 337-7936

Concept Beauté Marie-Jo



Nathalie Cloutier
COIFFURE
homme-femme-enfant
ESTHÉTIQUE
ELECTROLYSE

Coiffure HOMME - FEMME
ENFANT

Esthétique

Électrolyse



Josée Lapointe,
propriétaire
ESTHÉTIENNE
ELECTROLYSTE

HORAIRE

Mardi : 9h à 17h
 Mercredi : 9h à 20h
 Jeudi : 9h à 21h
 Vendredi : 9h à 17h30
 Samedi : 8h à 12h



Jacinthe Voyer
COIFFEUSE

Certificat-cadeau disponible



Rachel Paré
ESTHÉTIENNE
ELECTROLYSTE

Dépositaire des produits :

CLAYTON SHAGAL

INSTITUT ESTHEDERM PARIS

L'ORÉAL PROFESSIONNEL

WELLA

716, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond • 337-6364



MULTI MEUBLES

MEUBLES

Giguère

Meubles et électroménagers
Matelas
Boutique cadeaux

Ma source de confort... et d'inspiration!

4

ÉTAGES

entièrement réaménagés présentant un nouveau concept personnalisé

Depuis 1944 à votre service.

240, Saint-Jacques, Saint-Raymond (418) 337-2722

L'heure juste sur la cyanobactérie

On dit tout et n'importe quoi à propos de la fleur d'eau de cyanobactérie, voyons donc qui elle est réellement et quels sont les dangers qu'elle représente.

Il faut en tout premier lieu dire que tous les végétaux en milieu aquatique ne sont pas forcément des algues. Ils se scindent en deux groupes : algues et plantes. Ils sont souvent confondus, à tort, sous le nom d'algues malgré leurs caractéristiques différentes.

Les algues d'eau douce sont en majorité microscopiques. Cela signifie qu'une seule de ces algues, soit un individu, ne se voit pas à l'œil nu. Elles constituent le phytoplancton nécessaire au bon équilibre. On trouve aussi au lac Sept-Îles des algues qui recouvrent des roches en formant des amas apparents qu'on appelle le périphyton. Ce phénomène est tout à fait normal et ne doit pas susciter l'inquiétude. Les plantes aquatiques, quant à elles, sont reconnaissables et forment des feuilles, des tiges et des racines.

Leur présence en quantité raisonnable est aussi normale. Pourtant si vous en constatez une profusion anormale proche de chez vous, il est important de la signaler à l'A.P.L.S.Î.. Un responsable de l'association ira évaluer l'ampleur de la situation.

ET LA CYANOBACTÉRIE DANS TOUT CELA ?

Complexe, la fleur de cyanobactérie est classée dans le même groupe que les bactéries lesquelles sont reconnues

comme étant plus primitives que les algues. Elle est aussi appelée « algues bleu-vert », une appellation qui est attribuable à ses pigments bleus et verts qui dominent chez la plupart des espèces.

Dans des conditions favorables, par exemple en présence d'une grande quantité de phosphore, les

cyanobactérie s'entasse à la surface de l'eau, souvent près du rivage, elle forme une écume. Vous constaterez à la vue des photos jointes, l'ampleur des dégâts que peut occasionner la présence de cyanobactéries.

L'HOMME ET LE PHOSPHORE.

Le phosphore est le principal responsable du développement de ce genre de fleur d'eau et l'on observe principalement l'algue « bleu-vert » dans les milieux aquatiques enrichis par un surplus de phosphore. Lorsqu'un lac ou un cours d'eau verdit, c'est qu'il reçoit trop de nutriments. Ce résultat est comparable à une pelouse devenue dense et verte grâce à une bonne fertilisation !

Ainsi, la présence d'une fleur d'eau de cyanobactérie est un signe d'enrichissement ou d'eutrophisation (voir textes de *l'Alouette* l'an dernier), tout comme la surabondance de différents types de végétaux aquatiques.

Les apports de phosphore passent forcément par la main de l'homme. Ils peuvent provenir de différentes sources : fumier, compost ou engrais (pourtant interdits !)

épanchés sur les sols ou pelouses, installations septiques non conformes. Il est à noter à ce sujet que bien que cela paraisse irréal aux yeux de la majorité d'entre-nous, certains propriétaires au lac ne se sont toujours pas mis en conformité avec le règlement municipal à propos des fosses septiques.

On peut gager qu'ils seront les premiers à sa plaindre si, par le fait d'une quelconque forme de pollution du lac, la valeur de leur patrimoine chute de moitié !



Nombreux services à un seul endroit

- **Orthopédie**
(Vente et location)
- **Médecine douce**
(Homéopathie produits naturels)
- **Appareils de diagnostic**
(Diabète, pression artérielle, etc)
- **Dispill**
(service spécialisé de distribution de médicaments)
- **Photo: passeport,
assurance-maladie et arme à feu**
- **Comptoir photo,
deux guichets libre-service**
- **Boutique cadeaux**
- **Livraison gratuite**
- **Papeterie, librairie, cosmétiques**
- **Service de photocopies et de
de télécopies (fax)**
- **Guichet automatique
Desjardins**
- **Accès direct à une clinique
médicale, physiothérapie et optométrie**

UNIPRIX
LAWLESS ET BARRETTE

Centre-ville, St-Raymond • 337-2238

RESTAURANT
GRECO



Spécialités GRECQUES • Pizza BBQ
Mets italiens • canadiens • Fruits de mer
Salle de réception (sur réservation)

Tous les dimanches	Lundi au vendredi	Spécial DÉJEUNER
Brunch à volonté 7,95\$ <small>excepté journées fériées</small>	Menu du jour à partir de 6,95\$ Table d'hôte 7 jours / 7	2,49\$ du lundi au vendredi

243, Saint-Jacques, Saint-Raymond • 340-1333

Lingerie
*M*arquissette

Lingerie
dame

Vêtement
enfant

Huguette Linteau, propriétaire
239, Saint-Joseph
Saint-Raymond
Tél. : (418) 337-2289

MARIE⁴
POCHES
BOUTIQUE

VÊTEMENTS POUR HOMMES ET FEMMES

CENTRE-VILLE ST-RAYMOND

213, RUE ST-JOSEPH, ST-RAYMOND, QC (418) 337-4484





LA CYANOBACTÉRIE, PAS TOUJOURS VISIBLE

En effet, certaines espèces ont la capacité de se déplacer verticalement dans la colonne d'eau. Cette flottabilité permet à la cyanobactérie de se déplacer à la profondeur où des conditions telles que la quantité de phosphore ou l'intensité de la lumière sont optimales. Plus les eaux du milieu aquatique sont claires, plus les cyanobactéries sont susceptibles de migrer sur une plus grande épaisseur de la colonne d'eau à partir de la surface.

En fait, le matin, les eaux sont généralement très calmes ce qui favorise la flottabilité des cyanobactéries en surface. Lorsque les vents se lèvent suffisamment associés à l'activité intense des bateaux, les eaux se brassent et dispersent verticalement les cyanobactéries dans la colonne d'eau. C'est ce déplacement vertical qui peut se produire lorsqu'une fleur d'eau tend à disparaître par exemple en après-midi et à réapparaître souvent le matin suivant. Bref, si vous ne voyez plus une fleur d'eau à la surface, cela ne signifie pas automatiquement qu'elle est absente du milieu.

UN RISQUE POUR NOTRE SANTÉ

Les cyanobactéries peuvent produire des toxines appelées cyanotoxines. Si les cyanobactéries ou les cyanotoxines sont trop abondantes, elles peuvent nuire à la santé des usagers.



Parmi les cyanotoxines, les endotoxines pourraient causer des irritations ou des effets allergiques. Les hépatotoxines affectent surtout le foie et les neurotoxines, le fonctionnement du système nerveux par l'intermédiaire de différents mécanismes. Ces alarmantes hypothèses devraient amplement suffire à nous faire réagir !

EN TERMES PRATIQUES, QUELLES SERAIENT LES VRAIES INCIDENCES AU QUOTIDIEN ?

Ce scénario se veut catastrophique mais n'a rien d'utopique si, par malheur, notre lac était contaminé.

Nous devrions éviter :

- de pratiquer des activités comme la baignade, le ski nautique, la planche à voile, la plongée et le kayak, bref d'entrer en contact direct avec l'eau
- de consommer des poissons pêchés dans le milieu affecté

Car en effet, nous pourrions courir un

risque pour notre santé en touchant ou en ingérant (volontairement ou accidentellement) de l'eau contenant trop de cyanobactéries ou de cyanotoxines. Même respirer des vapeurs d'eau lors d'activités récréatives pourrait constituer un risque !

De plus, il faudrait s'assurer qu'aucun enfant ne s'amuse dans une écume de cyanobactéries accumulé sur le bord du lac. Les animaux domestiques ne devraient plus s'y amuser ou s'y abreuver !

L'eau du robinet, même traitée, si elle provient directement du lac ou même d'un puits de surface à proximité du lac (par infiltration) ne devrait plus être consommée. En effet, aucun système individuel de traitement n'est reconnu pour réduire suffisamment les cyanobactéries et les cyanotoxines. De plus, d'autres usages domestiques comme l'hygiène corporel, cuisson d'aliments, etc... pourraient poser un risque pour la santé et devraient donc être évités !

In-Extrême-A

BOARD SHOP

Vêtements · Accessoires · Chaussures

• Sandales

• Accessoires de plage

• Maillots de bains

• Skates et accessoires

Nouvelle promotion chaque mois

Vente et location de DVD de Sports Extrêmes

15% DE RABAIS

Sur présentation de cette publicité
(sur tout article à prix régulier)



206 rue Saint-Joseph, Saint-Raymond
Propriétaire : Isabelle Genois

337-6685

provigo



*vous offre de
nombreux avantages*

Plus grande superficie...plus d'espace...plus de produits...plus de variétés.

Toujours avec le même service attentionné!



260, rue Saint-Cyrille, Saint-Raymond • 337-2278

Le renaturalisation de nos rives



La santé du lac est intimement liée à la conservation du caractère naturel de ses rives. La bande riveraine constitue une zone de transition entre le milieu terrestre et le milieu aquatique et la végétation qui s'y trouve participe directement au maintien de l'équilibre écologique du lac.

L'absence d'un couvert végétal adéquat entraîne inévitablement l'érosion du sol forestier riche en éléments nutritifs et le réchauffement des eaux. Ces phénomènes provoquent conséquemment la surfertilisation des eaux et la prolifération des plantes aquatiques et des algues. En plus, les rives dégradées ou artificialisées enlèvent à la faune un

habitat privilégié. Devant une telle situation, il est essentiel de redonner à la rive ses éléments naturels en rétablissant la couverture végétale.

La végétation des rives pour bien jouer son rôle doit être composée de trois strates : d'abord la strate herbacée, ensuite la strate arbustive et finalement la strate arborescente. Il s'agit de s'inspirer de la nature. Le tapis plantes herbacées a pour fonction de stopper l'érosion de la surface. Il est obtenu en semant un mélange couvre-sol à croissance rapide dont les racines retiendront les particules fines. Quant à la strate arbustive, son rôle est de consolider et de stabiliser le sol et d'intercepter par le feuillage les chauds rayons du soleil. Les arbustes les plus appropriés sont le myrique baumier, le saule arbustif, le saule arctique, le cornouiller stolonifère, la spirée à feuilles et l'aulne crispé. Ces espèces ont la propriété de développer un réseau de racines denses et enchevêtrées.

Le myrique baumier, le saule arbustif et le saule arctique doivent être plantés dans les deux à trois mètres à partir de la ligne

naturelle des eaux. Derrière ces arbustes ou encore sur la pleine largeur de la rive puisqu'ils acceptent autant l'humidité que la sécheresse, le cornouiller stolonifère, la spirée à larges feuilles et l'aulne crispé compléteront jusqu'à dix mètres la régénération et la rive retrouvera alors son caractère naturel.

Voici un mélange de graines de plantes herbacées suggéré pour restaurer les sols : pâturin comprimé, phalaris roseau, trèfle hybride, phléole des prés, mélliot officinal, ivraie, fétuque rouge, agrostis blanc, agropyre à crête.

N'attendons pas, comme à Lac Sergent, que ce soit la municipalité qui doive, par le biais d'un règlement municipal, imposer à ses citoyens de faire disparaître le gazon en bordure du lac et ceci sur une bande de cinq mètres ! Ayons un comportement de citoyen de la Terre. Montrons donc l'exemple, empressons-nous de donner un tout autre visage à nos rives. Notre lac ne pourra que s'en porter mieux !





CENTRE VILLE

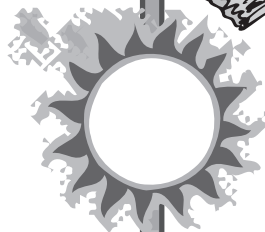
SAINT-RAYMOND

PLUS DE 50 COMMERCES ET SERVICES

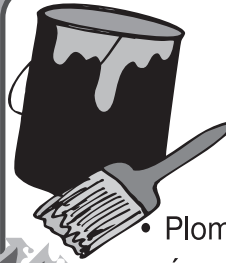
Merci d'acheter à Saint-Raymond

Pour le Jardinage :

- Engrais à pelouse et jardin
- Terre pour le jardinage
- Terre noire
- Insecticides à pelouse et jardin
- Fumier de mouton
- Fumier de bétail
- Compost de crevettes



Venez nous voir dans nos nouveaux locaux...
plus de 10 000 pi² en quincaillerie
pour mieux vous servir!



Pour tous vos Projets :

- Plomberie
- Pompes à eau (vente, réparation et pièces en magasin)
- Électricité
- Peinture Sico
- Taillage de vitres
- Réparation de moustiquaires



et plus encore...

- Chandelles à la citronnelle
- Chasse-moustiques (Off, Raid)
- Nourriture à oiseaux
- etc...

R.B.Q. 8320-9569-38

Quincaillerie



Jean Denis Ltée

268, Saint-Joseph
Centre-ville Saint-Raymond
www.homehardware.ca

337-2777

On aime rendre service.

Livraison à domicile

Une baisse de la taxe foncière, est-ce possible?



Au cours de l'été et de l'automne derniers, les journaux, la radio et la télévision ont fait grand état de l'éclosion de l'algue bleue (cyanobactérie) dans divers plans d'eau de la région. Voici quelques manchettes qui ont pu attirer notre attention : *Lacs en péril*; *Le lac Blanc vire au bleu*; *Les lacs du Québec négligés*; *71 lacs contaminés au Québec*. Ces titres ne devraient-ils pas nous porter à réfléchir sur le sort que nous réservons à notre lac pour les prochaines années? En serons-nous les responsables? Oui.

Des études révèlent que le vieillissement prématuré d'un lac est largement attribuable à l'intensité et à la diversité des activités humaines. L'eutrophisation d'un lac, i.e. son vieillissement, est un phénomène naturel tel que le vieillissement pour l'être humain. Sauf que, normalement, le vieillissement d'un lac s'effectue sur des centaines, voire des milliers d'années. À preuve, les lacs dont nous jouissons aujourd'hui sont des résidus de l'ère glaciaire. L'accélération du processus découle des gestes posés par l'homme, en l'occurrence nous, les riverains. Nous avons dépouillé le lac du vêtement convenant le mieux à son physique campagnard, la végétation

naturelle, et nous l'avons remplacée par un vêtement de citadin, ajouré et plus léger qui laisse se faufiler vers l'eau les sédiments et le phosphore. En mots clairs, nous avons déboisé les rives et semé du gazon et des fleurs. En plus, nous ne nous sommes pas gênés pour gaver ce gazon d'engrais et de pesticides, ce que certains riverains continueraient de faire malgré l'interdiction municipale. Via l'eau de ruissellement des pluies et de la fonte des neiges, ces éléments sont drainés vers le lac. Non contents et pour être bien sûrs de mener notre lac à son dernier repos le plus vite possible, nous brassons le tout à grands coups de chevaux vapeurs avec des embarcations générant des vagues de plus en plus gourmandes de la rive.

Pourtant, ce ne sont pas les mises en garde qui ont manqué. En effet, si vous jetez un coup d'œil dans les revues *L'Alouette* des années antérieures, surtout les numéros des années 1980 et 1990, vous constaterez que chacun de ceux-ci aborde la question et invite à la régénération de la bande riveraine. Bravo, des propriétaires se sont convertis à l'idée, mais pas encore en nombre suffisant. Il faut régénérer avec des

arbustes et des arbres indigènes dans la bande de 10 mètres. Est-ce que vous avez déjà vu des plates-bandes sur la rive d'un lac où la main de l'homme n'a pas mis le pied, comme disait quelqu'un. La plante recommandée près de l'eau est le myrique baumier. Vous en trouverez chez Prime-vert, à Saint-Raymond.

Ah oui, j'allais oublier la baisse de la taxe foncière. N'ayez crainte, elle viendra. Nous n'avons qu'à continuer à laisser les rives de notre plan d'eau se dégrader. Bientôt les algues se multiplieront et le lac deviendra de moins en moins attirant pour les acheteurs éventuels. Certains disent déboiser pour mieux voir le lac. Bientôt c'est tout ce qu'ils pourront faire, le regarder. Qui voudra acheter une propriété sur le bord d'un lac dans lequel la baignade est déconseillée? Ainsi, la valeur des propriétés chutera entraînant inévitablement une baisse de l'évaluation municipale et conséquemment une baisse du compte de taxe. Est-ce vraiment ce que vous souhaitez? Ne vaut-il pas mieux maintenir la valeur de votre investissement? Mon propos peut sembler alarmiste, mais c'est ça la réalité.

SAQ
MÉTRO
LIBRAIRIE L'ÉTOILE FILANTE
DOLLARAMA
CENTRE VISION
BIZOU ACCESSOIRES
RESTAURANT LE PARADIS
SAAN
STUDIO 333
STUDIO MODE
TABAGIE JOSÉE
VIDÉO ALOUETTE
ZABÉ JEANS
COMPTOIR SEARS
ULTRAMAR

Place Côte Joyeuse
au quotidien

DOLLARAMA
1\$

333, Place Côte Joyeuse
SAINT-RAYMOND

Horaire de fin de semaine
SAMEDI : 9h à 17h
DIMANCHE : 11h à 16h

METRO
St-Raymond

Nouvelle administration

M. Raynald Lortie, nouveau propriétaire franchisé Métro vous souhaite de passer un bel été au lac Sept-îles. Nous habitons sur les bords du plus beau lac, protégeons-le. Nous avons une gamme de produits sans danger pour l'environnement.

Au plaisir de vous servir.
Ouvert de 8h à 22h

333, Place Côte Joyeuse, Saint-Raymond
337- 6781



La régénération des rives : le passé et le présent



Avant



Après



Comme beaucoup de résidents l'ont fait à leur arrivée au lac, nous avons, en 1976, défriché et ensuite mis du gravier, du sable ou de la terre sur le terrain pour pouvoir y circuler et éventuellement y construire une maison. Ce remplissage de notre terrain a étouffé les arbres et entraîné la perte de la majorité des beaux merisiers et des érables matures sur le bord de l'eau. L'érosion s'est vite mise de la partie de sorte que le sable de surface s'est retrouvé à plusieurs reprises dans le lac.

À chaque gros orage, c'était assez décourageant de voir les résultats de l'érosion. Même le gazonnement de la rive n'avait pas réussi à arrêter complètement l'érosion. La solution permanente est venue de la régénération des rives grâce au programme mis de l'avant par l'APLSÎ au début des années 1980 sous la gouverne de monsieur Yves-Jean Fournier et de son équipe de l'APLSÎ dédiée à la protection de l'environnement.

La première photo montre le terrain complètement dénudé qui a été régénéré dès le début du programme. On y voit les plantations, à gauche de très petits cèdres données par l'APLSÎ et, sur le bord de l'eau, des myriques baumiers de 6 pouces de haut.

On voit le même terrain, mais en 2006 vu du lac. Il ne reste qu'un petit passage pour aller à l'eau avec le kayak et un autre plus petit pour aller sur le quai. Le quai à gauche, ramené à 4 pieds de large appartient aux voisins non riverains de la rue de la Cigale et non à notre famille. Une vue du lac et une autre de la rive montrent l'amélioration à la rive.

Le myrique baumier et de nouveaux arbres ont maintenant envahi la rive sur près de 7 mètres d'épaisseur et 2 mètres de hauteur. La rive est solide et le sol ne s'affaisse plus.

Les cèdres et un pin atteignent près de 7 mètres de hauteur et solidifient la rive sur plus de 12 mètres de profondeur. Ils sont devenus très denses et solides.

Cette solution est permanente et le sol est maintenant très stable. Les arbustes qui sont au-dessus de l'eau évitent le réchauffement en faisant de l'ombre.

Un nom et un numéro à retenir...



Coiffure homme • femme • enfant

337-2121

AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS

Place Côte Joyeuse
Saint-Raymond

Dépositaire
des produits **REDKEN**
5TH AVENUE, NYC



Grand
choix de
COOLERS

SAO
SAINT-RAYMOND

pour rafraîchir
votre été...



333, Place Côte Joyeuse **337-2950**



Pour un bon
rafraîchissement



Plusieurs services
à un seul endroit !

Visitez notre
salle de montre

Nombreux groupes
organisés pour
différentes loteries



loto-québec
Centre de validation

TIMBRES-POSTES

CHOIX DE REVUES
Unique à Saint-Raymond
RÉSERVATION ET
COMMANDES PERSONELLES

Dépôt nettoyeur

SEARS

Service
de
livraison



Place Côte Joyeuse, Saint-Raymond **337-6761**

SPÉCIALITÉS

- ALIGNEMENT
- Suspension voitures américaines et importées
- Freins
- Amortisseurs MONROE
- Crémaillère
- Injection
- Mise au point
- Pose et vente de pneus
- Air climatisé (R 134)

Bon été...
Soyez prudents !



UNI PRO
freins
silencieux
suspension
injection

Garage N. Duplain Ltée



370, Côte Joyeuse, Saint-Raymond
Benoit Hardy, propriétaire **337-2521**

Poème : L'environnement



Par une journée ensoleillée,
Tu te promènes sur un chemin de campagne.
Tu admires les immenses champs cultivés
Et le ciel bleu au-dessus des montagnes.

Tu aimes les fleurs multicolores;
Tu en cueilles tout un bouquet.
Mais elles deviennent rapidement fanées,
Et tu les jettes bien vite dehors.

Tu aimes les sauterelles et les grillons;
Tu en captures et les emprisonnes
Dans un tout petit flocon
Pour les voir tous mourir en personne

Tu aimes voir sautiller la paruline
Avec son plumage aux couleurs divines,
Mais tu l'abats d'un seul coup de bâton
Pour pouvoir l'examiner un peu plus à fond.

Tu aimes tellement le lac que pour mieux le
contempler,
Tu as détruit toute la végétation sur son
rivage ombragé.

Comme tu aimes ses eaux cristallines,
Tu les pollues avec ton bateau à gazoline.

Des barbottes, téteux et crapets-soleils y
foisonnent.

Le lac est envahi d'algues et de bactéries
toxiques.

Ses eaux chaudes manquant d'oxygène
s'empoisonnent,
Et les organismes morts progressivement le
remplissent

Tu aimes le ruisseau aux eaux vives
Et manger ton lunch au bord de ses rives.
Mais tu y jettes cannettes de bière et sacs
d'ordures
Et même des pneus et carcasses de voiture.

Le cours d'eau n'est plus poissonneux,
Une boue huileuse cache son fond blanc
sablonneux.

Tu peux y pêcher pendant toute une journée,
Tu n'en retires aucune sorte de méné.

Tu aimes les sentiers sinueux
Où poussent les arbres majestueux
Qui produisent l'oxygène que tu inspires
Et consomment le gaz carbonique que tu
expirés.

Pourquoi rases-tu ces immenses forêts
Pour exposer aux intempéries le sol
dénudé?

L'érosion le lave de tout humus nourricier,
Aucune végétation ne repousse plus sur
l'espace dévasté.

Tu aimes respirer l'air pur
Mais tu prends l'atmosphère déjà impure
Pour une poubelle sans fond de gaz
meurtriers
Que crachent tes machines et tes usines de
fumées.

Tu penses, avec ton cœur, immortelle la
planète terre
Qui te protège et te nourrit comme une
bonne mère,
Mais elle est très malade et bien périssable
À cause de pollutions et de cataclysmes
innombrables.

« J'aime la planète bleue », tu le prétends.
La terre te murmure dans le vent :
« Je continue de dépérir,
Et toi, mon enfant, que vas-tu devenir? »



Nos activités *en images...*





- **Aqueducs et égouts**
- **Installations septiques**
- **Installateur certifié**
BIONEST
Incorporé à l'environnement^{MD}

**EXCAVATION pour bâtiment de tout genre :
résidentiel - commercial - industriel**

- **Empierrement - protection de berges**
- **Vente et transport
terre - sable - gravier**
- **Terrassement**
- **Démolition**



*Louis Cayer et
Richard Déry,
estimeurs*



**Estimation
gratuite**

NOTRE ADRESSE

74, Ave St-Jacques, Saint-Raymond G3L 3X8

TÉLÉPHONE

418.337.7956

TÉLÉCOPIEUR

418.337.8338

SITE WEB

www.paxexcavation.com

Licence RBQ : 3089-7888-20



Il est désormais possible de faire vidanger sa fosse septique par des experts même si vous demeurez sur une Île au lac Sept-îles ou à un endroit inaccessible pour les équipements conventionnels.

Préoccupée par l'entretien des équipements septiques aménagés sur des propriétés localisées sur les îles et la qualité des eaux de notre lac, l'APLSI a mis de l'avant, à l'hiver 2007, un projet pour permettre la vidange périodique des fosses septiques. La firme Gestion Sanitaire Portneuf a accepté d'adapter de la machinerie et des équipements pour assurer ce service selon les normes édictées par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec.

Un nombre minimum de propriétaires était requis pour tenter une première expérience. Ainsi, six (6) résidents demeurant sur l'île Nadeau et sur l'île Ouellet ont pu profiter, à un prix abordable, de ce nouveau service, le vendredi 16 mars dernier.

Cette première tentative a permis de dégager certains constats sur la façon de procéder. Les leçons apprises permettront d'assurer un service plus efficace et sécuritaire pour les années futures. Le nombre de futurs clients pourrait aussi avoir une influence sur les coûts individuels d'une telle opération.

Les fosses septiques sur les îles...

Les insulaires sont maintenant organisés pour les vidanger.

D'abord, le début du mois de mars semble être la période la plus appropriée à cause des conditions atmosphériques généralement favorables et de l'état de la glace sur le lac. Il est de plus recommandé de procéder avant la période de dégel décrétée par la ministre des Transport afin d'éviter les limites de poids imposées au transport lourd et ainsi possiblement réduire les coûts de transport.

Le propriétaire qui veut faire vider sa fosse septique doit assurer l'accès aux bouchons des compartiments de sa fosse. Pour éviter d'avoir à creuser dans le sol gelé à cette période de l'année, il est avantageux que la fosse septique soit équipée de cheminées qui placent les ouvertures au niveau du sol. Le travail de localisation de la fosse sous la neige et de creusage est facilité d'autant pour le propriétaire.

Le propriétaire doit aussi préparer et localiser une piste d'environ deux (2) mètres de largeur. A partir du lac, cette piste doit permettre d'accéder le plus près possible de la fosse septique. Les boues de la fosse septique sont récupérées dans un réservoir à l'aide d'une pompe. Une fois rempli, le réservoir installé sur un traîneau est déplacé par une motoneige. Le réservoir est par la suite transvidé, à l'aide d'un vacuum, dans le camion citerne localisé sur la terre ferme. Trois voyages sont généralement nécessaires pour vider complètement la fosse septique.

Pour préparer cette piste, il suffit de circuler à l'aide d'une motoneige sur la largeur de la piste voulue. Quelques nuits de froid assureront suffisamment de dureté à cette

piste pour que la circulation des équipements s'effectue sans trop de problèmes. Toutefois, la localisation de la piste doit permettre une circulation sécuritaire. Par exemple, une descente abrupte avec un virage à proximité d'arbres pourrait être dangereux. La charge transportée peut atteindre une (1) tonne métrique et l'équipement utilisé pour le transport n'est pas muni d'un système de freinage adéquat.

Enfin, la présence du propriétaire, bien qu'elle ne soit pas essentielle, peut d'autant faciliter les opérations.

Rappelons que la vidange périodique de votre fosse septique est essentielle pour assurer son efficacité et son bon fonctionnement à long terme. Il est recommandé de vidanger sa fosse septique aux deux (2) ans pour les résidents permanents et aux quatre (4) ans pour les villégiateurs. La qualité des eaux de notre lac en dépend. Les fosses septiques et leur champ d'épuration sont des sources importantes d'apport en phosphore dans le lac, le phosphore étant un des éléments déclencheur, avec la température de l'eau et la luminosité, de la prolifération des cyanobactéries (algues bleues).

Si vous désirez vous prévaloir de ce service l'hiver prochain, nous vous invitons à nous faire connaître vos intentions d'ici la fin d'août 2007 en vous inscrivant au Club nautique ou en communiquant au no. de tél. : 337-3232.

Si le nombre de propriétaires intéressés le justifie, une rencontre d'information sera organisée au début de septembre 2007.

Relativement à la protection de l'environnement, voici une liste de produits sans phosphates.

- **Détachants pour la lessive :** Spray'n wash, Tide to Go (détachant instantané);
- **Détergents liquide pour la lessive :** Cheer, Gain, Ivory, La Parisienne, Purex, Tide, Zero, Sélection Mérite, Sunlight;
- **Détergents en poudre pour lessive :** Éconochoix, Force 3, Sélection Mérite, Tide, Sunlight;
- **Nettoyants de salle de bains :** Comet, Easy-off, Bam, Scrub free, Tilex;
- **Nettoyants tout usage :** Monsieur Net, Pinesol, Windex multi-surface;
- **Nettoyants à vitres :** Sélection Mérite, Windex;
- **Nettoyants pour cuvette de la toilette :** Sélection Mérite (pastilles et liquide), Toilet Duck;
- **Liquide à vaisselle :** Éconochoix, Ivory, Palmolive, Sélection Mérite, Sunlight citron frais, Sunlight parfum de pomme;
- **Tampons moussants :** Scotch-brite; Never scratch, SOS



Tél. :
(418) 337-7015

Sans frais :
1 866 337-7015

Télécopieur :
(418) 337-8540

GÉNOIS & Associés
arpenteurs-géomètres
conseillers en géomatique

Élizabeth GÉNOIS, a.g.

André GÉNOIS, a.g.

135, Saint-Jacques
Saint-Raymond (Québec)
G3L 3Y4



Shell

Jean-Guy Cantin inc.
*une entreprise privée
pour un meilleur service*

337-2705

*Huile à fournaise - Huile à poêle
Gazoline - Diesel*

Huile à moteur - Huile hydraulique

1409, Rang Notre-Dame, Saint-Raymond G3L 1M9

PUITS ARTÉSIENS

Ovila Paquette & Fils Inc.

FORAGE DE PUIITS
VENTE ET INSTALLATION DE POMPES
SERVICE 24 HEURES
OUVRAGE GARANTI
ESTIMATION SUR DEMANDE

Licence RBQ : 1815-9566-05

410, Principale, Grondines
268-8464



- **MEILLEUR PRIX**
- **SERVICE RAPIDE
et COURTOIS**
- **SUIVI de votre DOSSIER
un SEUL NOM...**

Sani St-Basile

(1998) inc.

NETTOYAGE : • Fosses septiques • Bassin d'épuration, sable, cendre
• Grilles d'égout • Etc.

PROPRIÉTAIRE : DENIS PERRON
29, Delage, C.P. 3002, Saint-Basile (Québec) G0A 3G0

329-2775

Sans frais : 1-877-533-2775

Télec. : 329-3562

*Merci d'appeler,
votre clientèle est appréciée !
Bonne saison estivale à tous !*



Notre plan d'action en environnement

« Mon lac Sept-Îles...j'en prends soin »



La présence possible d'algues bleues (fleurs de cyanobactéries) dans le lac Sept-Îles et ses tributaires et les constats fréquents d'une utilisation abusive du plan d'eau par certains résidents ou des villégiateurs provenant de l'extérieur imposent l'adoption immédiate de mesures pour corriger la situation. Un plan qui s'articule sur trois ans.

Pour ce faire, le bureau de direction de l'Association des propriétaires du lac Sept-Îles adoptait, lors d'une réunion tenue le 10 décembre 2006, un plan d'action en vue de protéger l'environnement et la qualité des eaux du lac Sept-Îles et sauvegarder la quiétude des résidents au cours des prochaines années.

Le plan identifie trois objectifs pour canaliser les efforts qui devront être déployés et suggère des moyens pour concrétiser les résultats attendus. Le plan et les actions retenues seront adaptés à l'évolution de la situation.

L'atteinte des résultats escomptés repose sur l'implication et la participation de tous les résidents du lac Sept-Îles, une collaboration soutenue de la municipalité de Saint-Raymond et le support de ressources spécialisées.

Les actions retenues, échelonnées sur trois ans, seront choisies selon des priorités établies en fonction de l'urgence d'agir et le niveau de sensibilisation et d'information des résidents du lac Sept-Îles.

OBJECTIFS ET MOYENS D'ACTION

1.0.: Prévenir le développement des fleurs de cyanobactéries en réduisant l'apport en phosphore dans les eaux du lac Sept-Îles

1.1.: Au besoin, rendre obligatoire la **revégétalisation** des berges du lac et soutenir les propriétaires dans leurs efforts de naturalisation.

- a) Faire adopter un nouveau règlement et s'assurer de son respect;
- b) Distribuer des plans de végétaux;
- c) Enseigner les techniques de bouturage;
- d) Informer les résidents sur les interventions nécessaires et les méthodes de travail;
- e) Inventorier l'état des aménagements des berges.

1.2.: Informer les résidents sur les produits de **lessive et de nettoyage** à utiliser pour réduire l'apport de phosphore dans le lac.

- a) Distribuer de l'information sur les produits à utiliser.

1.3.: Rendre **accessible aux résidents** les produits de lessive et de nettoyage recommandés.

- a) S'assurer que des commerces de Saint-Raymond distribuent les produits recommandés;
- b) Publiciser au Club nautique les produits recommandés.

1.4.: Organiser une **campagne agressive d'information et de sensibilisation** sur les causes de la prolifération des fleurs d'eau de cyanobactéries et les moyens de les combattre.

- a) Informer les membres, dès janvier 2007, des intentions de l'APLSÎ concernant les algues bleues et les dossiers qui concernent la protection de l'environnement;
- b) Diffuser dans le *Mini Alouette* le plan d'action retenu par l'APLSÎ;
- c) Publier dans *l'Alouette* 2007 des articles sur les habitudes à prendre et les moyens pratiques qui ont un effet direct sur la préservation et l'amélioration de la qualité de notre environnement;
- d) À l'été 2007, organiser des rencontres d'information sur le sujet au Club nautique à l'intention des membres de l'APLSÎ;
- e) Trouver un thème pour soutenir la campagne d'information et de sensibilisation;
- f) Afficher des banderoles aux entrées du lac et à des endroits stratégiques incitant les résidents à être responsables concernant la protection de l'environnement du lac Sept-Îles;
- g) Organiser une conférence de presse pour faire connaître aux résidents du lac Sept-Îles et à un public plus large le plan d'action retenu;
- h) Diffuser des reportages sur les expériences et les mesures mises en place dans d'autres centres de villégiature comme le nôtre;
- i) Diffuser la documentation recueillie dans

la banque d'information de la FAPEL.

1.5.: S'assurer que la réglementation municipale concernant les fosses septiques et les champs d'épuration est appliquée et respectée.

- a) Obtenir de la municipalité l'état de l'application de la réglementation pour les résidences situées au lac Sept-Îles;
- b) Diffuser l'état de la situation de l'application de la réglementation municipale en matière de fosses septiques et de champs d'épuration au lac Sept-Îles.

1.6.: Éliminer l'utilisation des engrais chimiques et biologiques dans la zone des tributaires du lac Sept-Îles.

- a) Faire modifier la réglementation municipale;
- b) Informer les résidents du lac Sept-Îles des mesures alternatives pour fertiliser les sols.

1.7.: Sensibiliser et encourager les résidents aux avantages du compostage comme source d'engrais pour les aménagements paysagers et les jardins qui ne sont pas à proximité de plans d'eau.

- a) Organiser une rencontre d'information sur les avantages, les méthodes de compostage et les limites d'utilisation à proximité d'un lac ou d'un cours d'eau;
- b) Mettre à la disposition des intéressés des bacs à compostage à un prix abordable.

1.8.: S'assurer que les fosses septiques sont vidangées selon les normes.

- a) Au besoin, rendre la municipalité responsable de la vidange des fosses septiques et appuyer le mode de prélèvement des honoraires directement sur le compte de taxes.

1.9.: Mettre de l'avant une solution pour assurer la vidange des fosses septiques sur les îles.

- a) Faire l'inventaire des propriétaires intéressés;
- b) Collaborer à l'élaboration d'une méthode pour vidanger les fosses septiques sur les îles et obtenir un tarif abordable;
- c) Publiciser et décrire le nouveau service dans *l'Alouette* 2007

Carl Beaupré CAMIONNEUR



**Sable • Gravier • Terre
Pierre concassée
Nivelage • Excavation**

RBQ : 8236-3086-20

1231, Rang Notre-Dame
Saint-Raymond

**Tél. : (418) 337-6497
Cell. : (418) 657-9380**

HONCO

BÂTIMENTS D'ACIER

**Industriel
Commercial
Récréatif**



- Fabrication
- Ventes / Estimation
- Ingénierie / Dessins
- Gérance de projets

1190 Chemin Industriel, Saint-Nicolas, Québec, G7A 1B1
Tél: (418) 831-2245 Fax: (418) 831-6302
Courriel: honco@honco.ca Site: www.honco.ca

RBQ: 8311-9529-20



Location Économique M. Paquet Inc.

144, av. Saint-Jacques, Saint-Raymond Tél.: 337-8101

- Location d'outillage
- Location d'équipement réception
- Sciage de béton
- Décoration de salle
- Vente pièces propane/remplissage
- Arrangement de ballons
- Vente pièces VR (véhicule récréatif)
- Location de costumes
- ÉNERGIE SOLAIRE
- Feux d'artifice

GESTION SANITAIRE PORTNEUF

3 camions

pour mieux vous servir

**POMPAGE DE : FOSSES SEPTIQUES,
BASSINS D'ÉPURATION
BRAN DE SCIE, SABLE ET CENDRE**

Propriétaires :

Michel Faucher et Ghislaine Denis

**NETTOYAGE DE PUIXS DE SURFACE
NETTOYAGE DE GRILLES
D'ÉGOUTS-DRAINS**

**873-2201
1 800 463-4895**





1.10. : Faire le bilan de l'état de santé du lac Sept Îles.

- a) Procéder, à l'été 2007, à des prélèvements et à des analyses pour établir un diagnostic sur l'état de santé du lac Sept-Îles, la présence de phosphore et de fleurs de cyanobactéries :
- b) Fournir aux résidants des moyens pour reconnaître les fleurs de cyanobactéries, enregistrer les observations et compiler les résultats;
- c) Produire un « Guide du riverain » pour le lac Sept-Îles. Ce guide visera à sensibiliser et à impliquer les riverains sur la place qu'occupe un lac dans une communauté et les responsabilités qui en découlent pour chacun. (Réf. : Guide pour le lac Simon- CAPSA 2006).

1.11. : Nettoyer les tributaires du lac Sept-Îles afin de permettre une amenée d'eau fraîche en plus grande quantité dans le lac.

- a) Connaître l'intention de la municipalité concernant le remplacement ou les réparations qui seront effectuées au barrage de la décharge du lac Sept-Îles;
- b) Obtenir la permission des propriétaires avant de procéder au nettoyage des tributaires selon le plan de travail préparé à l'été 2006.

1.12. : Évaluer les conséquences des méthodes actuelles d'entretien du réseau routier sur la qualité des eaux du lac et ses tributaires.

- a) Connaître les normes en matière de conception et d'entretien des réseaux routiers et évaluer les conséquences des pratiques actuelles sur le lac Sept-Îles.

1.13. : Inciter les résidants à ramasser les excréments de leur animaux domestiques et ce, en conformité avec la réglementation municipale.

- a) Diffuser la réglementation municipale dans *l'Alouette* 2007;

1.14. : Sensibiliser les résidants à la nécessité d'utiliser des équipements de chauffage au bois conforme aux normes.

- a) Diffuser la documentation pertinente.
- 2.0. :** Assurer un meilleur contrôle de l'utilisation du plan d'eau

2.1. : Déterminer, au besoin, un seul endroit autorisé pour la mise à l'eau des embarcations au lac Sept-Îles.

- a) Faire adopter une réglementation municipale appropriée;
- b) S'assurer du respect de la réglementation;
- c) Expliquer aux résidants les avantages de réduire le nombre d'embarcations sur le lac.

2.2. : Obliger le lavage des embarcations et des remorques appartenant à des non-résidants avant la mise à l'eau par des entreprises certifiées.

- a) Faire adopter une réglementation municipale appropriée;
- b) Négocier une entente de service avec des fournisseurs pour le lavage des embarcations.

2.3. : Sensibiliser les résidants à la nécessité de nettoyer leur embarcation et les équipements avec des produits appropriés dans un endroit qui n'est pas en contact avec le lac afin de réduire la propagation de plantes indésirables et la contamination du lac par les huiles et graisses.

- a) Informer les résidants sur la nécessité de nettoyer périodiquement les embarcations;
- b) Suggérer des endroits pour le lavage des embarcations

2.4. : Réglementer le type d'embarcations qui circulent sur le lac.

- a) Faire l'inventaire de la réglementation existante et proposer un plan d'action.
- b) Procéder à l'inventaire des embarcations motorisées qui naviguent sur le lac Sept-Îles.
- c) Promouvoir l'utilisation d'équipements moins polluants tels les moteurs à quatre temps.

2.5. : S'assurer du respect des limites de vitesse réglementaires en bordure d'un lac et dans les endroits calmes.

- a) Informer les résidants sur la réglementation applicable aux plans d'eau;

- b) Baliser les endroits problématiques tel le secteur de la pompe à essence;
- c) Inciter la Sûreté du Québec à accroître sa présence au lac Sept-Îles pour faire respecter les règlements et faire de la prévention.

2.6. : Élaborer à l'APLSÎ une position claire concernant la Plage Camping Beau-Soleil.

- a) Adopter une position concernant la présence de ce type de services au lac Sept-Îles et définir des modes de cohabitation, s'il y a lieu;
- b) Entre-temps, s'assurer que la Plage Camping Beau Soleil respecte la réglementation provinciale et municipale.

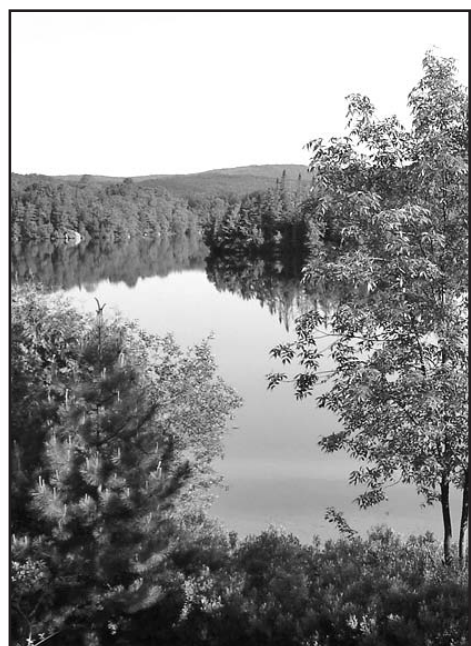
3.0. : Développer un plan de communication permanent à propos de la vie communautaire et la protection de l'environnement au lac Sept-Îles.

3.1. : Informer les nouveaux arrivants des pratiques en vigueur au lac Sept-Îles pour assurer une protection efficace de l'environnement et diffuser la réglementation municipale en la matière.

- a) Préparer une trousse d'information, en collaboration avec la municipalité, à l'intention des nouveaux arrivants.

3.2. : Afficher au Club nautique et dans des endroits stratégiques les politiques de l'APLSÎ concernant l'environnement.

3.3. : Exiger de la municipalité qu'elle diffuse avec chaque compte de taxes la réglementation qui a une incidence sur le protection de l'environnement : fosses septiques, engrais, bruit, excréments d'animaux domestiques, aménagement des rives, etc.



Curves®

centre de conditionnement pour femmes

Les femmes
du lac gardent
la forme...

ENEZ FAIRE

30 MINUTES
D'ENTRAÎNEMENT

dans un centre

CLIMATISÉ



Quand vous êtes
membre **CHEZ-NOUS**,
vous êtes membre
PARTOUT.

INFORMEZ-VOUS !

337-1717

168, rue Saint-Joseph
Centre-ville Saint-Raymond



RBQ : 2327-6058-41

François Noreau **Réjean Noreau**
(418) 337-6842 (418) 337-4419

Télécopieur : (418) 337-8789
605, ave. Saint-Louis, Saint-Raymond

- **Vente et transport**
sable, gravier, pierre concassée, terre à gazon
- **Déneigement**
commercial et résidentiel 
- **Excavation**
- **Location de machinerie lourde**
- **Installation** de fosse septique et
champ d'épuration
- **Installateur autorisé** 



NOUVEAU
CONSOLE WII
GUITAR HERO

SÉLECTION
DE JEUX ET
DE FILMS
2\$ / 7 JOURS

FILMS À VENIR AU CINÉMA

- NITRO
- VIS LIBRE OU CRÈVE
- TRANSFORMERS
- HARRY POTTER ET L'ORDRE
DU PHÉNIX
- LES SIMPSON
- 3 PETITS COCHONS ET +....

**7^e VISIONNEMENT
GRATUIT**
AVEC LA
CARTE FIDÉLITÉ

Programmation publiée dans le *Martinet*, *Journal de Québec*,
Le Soleil, et sur internet à www.cinehoraire.com

380, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond • 337-2465
333, Place Côte Joyeuse, Saint-Raymond • 337-3456 (à côté de
Sears et Saan)

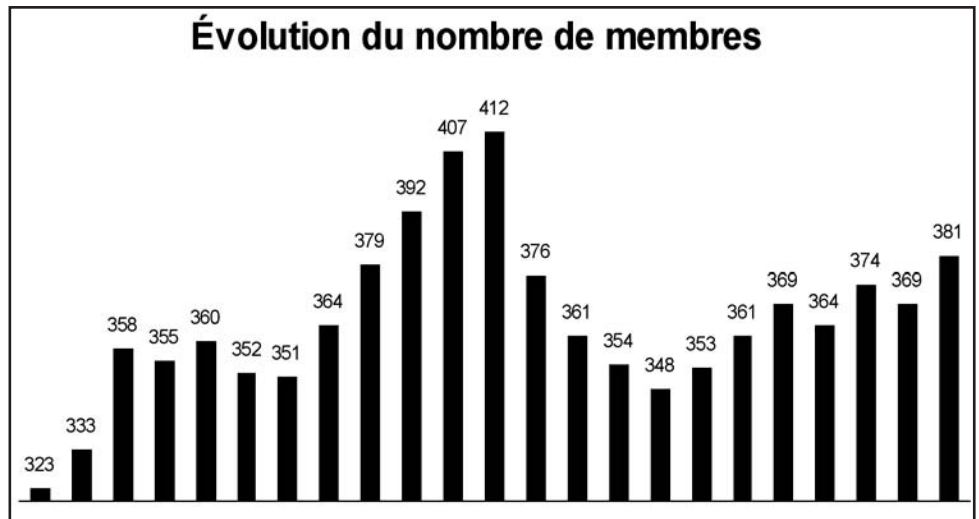
VIE DE L'ASSOCIATION



Le nombre de membres en 2006 a augmenté à 381 soit 12 de plus qu'en 2005. On constate que 27 nouveaux membres se sont joints à nous, mais que 13 membres de 2005 n'ont pas

pris leur carte en 2006 même s'ils sont toujours au lac. La différence est constituée de membres qui ont quitté le lac définitivement. On note aussi que 202 résidants sont maintenant permanents soit 6 de plus que l'an dernier. De ce nombre, 152 sont membres de l'APLSÎ soit 77,5 %. Les permanents représentent maintenant près de 45 % des résidences répertoriées. On compte finalement 43 membres associés qui sont locataires. De ce nombre, 5 sont locataires de la Plage Beausoleil. Le service postal est encore très populaire et a été utilisé par 335 membres soit plus de 87,6 % du total des membres. Le graphique présente l'évolution du nombre de membres. La provenance des membres a peu changé en 2006.

Recrutement 2006



N'oubliez pas de nous transmettre tout changement d'adresse en cours d'année. Vous pouvez téléphoner à Jacques A. Bilodeau au 337-6979 (avant 20h) ou nous rejoindre par écrit à l'adresse suivante:

APLSÎ, 3309 Chemin du Lac Sept-Iles, Saint-Raymond, QC, G3L 2S3

À vos cannes à pêche

Le 23 mai, l'APLSÎ, avec la collaboration de la Pisciculture de la Jacques-Cartier Inc, aensemencé 2000 belles truites arc-en-ciel.

Il s'agit de truites élevées en bassin qui ont déjà l'habitude de manger des insectes. Elles sont donc très actives dans les premiers jours de leur mise à l'eau et vont le demeurer jusqu'à la fin de la saison. Si vous pêchez, n'oubliez pas de contribuer au fonds d'ensemencement pour vous assurer qu'on va continuer d'ensemencer dans les prochaines années pour le plaisir de tous les pêcheurs.

Montrez à vos enfants et petits-enfants à pêcher et ils vous seront reconnaissants d'apprendre ce beau passe-temps.



Les activités en 2007

LES VISITES

Les représentants de l'APLSÎ et de la CAPSA se proposent de vous rencontrer personnellement, à votre résidence, entre le 15 juin et la fin du mois de juillet.

Pourquoi vous rencontrer :

- Établir un contact personnel avec chaque propriétaire ou résidant;
- Informer sur les démarches en cours et les activités à venir;
- Distribuer de l'information sur le processus de vie d'un lac;
- Distribuer de l'information sur les produits de lessive et de nettoyage sans phosphore et les endroits où se les procurer;
- Répondre à vos questions.

« Nous avons bien hâte de vous rencontrer pour partager nos préoccupations concernant l'avenir de notre lac ».

Pour obtenir plus d'informations :

Marcel Paré, Comité environnement APLSÎ,
Tél. : 337-4207
Club nautique du lac Sept-Îles, Tél. : 337-3232

LES CONFÉRENCES ET ATELIERS

Pour en connaître plus sur les phénomènes liés au vieillissement de notre lac, la présence possible d'algues bleues et de plantes indésirables et les moyens retenus pour les contrer, des rencontres d'informations sont offertes au cours de l'été 2007.

Contenu d'une présentation :

- L'eutrophisation d'un lac (vieillissement) et projection du film « J'ai pour toi un lac ».
- Échange - Discussion - Réponses aux questions.
- Durée : 1h30

Complément d'information :

- Les cyanobactéries et les moyens de les reconnaître
- Le bilan de santé du lac et la collaboration souhaitée
- Le plan d'action et les étapes à venir
- Le « Guide du riverain du lac Sept-Îles »
- Durée : 30 minutes

Endroit : Club nautique du lac Sept-Îles,
3309 chemin du lac Sept-Îles,
Saint-Raymond

Dates des rencontres :

Mercredi le 27 juin 19h30 à 21h30
Dimanche le 1er juillet 9h30 à 11h30
Samedi le 21 juillet 9h30 à 11h30

* Vous pouvez vous inscrire à l'une ou l'autre des rencontres au 337-3232

* L'activité est gratuite

Pour obtenir plus d'informations :

Jean-Guy Bernier, Comité environnement APLSÎ,
Tél. : 337-6660

NETTOYAGE DES TRIBUTAIRES

Le nettoyage périodique des tributaires du lac Sept-Îles permet d'assurer l'apport d'eau fraîche dans le lac et favorise la création de milieux propices à la reproduction des poissons.

À l'aide d'un rapport de visite préparé en 2006 par Jean-Guy Frenette de la Direction de l'aménagement de la faune de la Capitale-Nationale, les travaux de nettoyage des tributaires seront réalisés par les bénévoles intéressés à l'activité.

Rencontre de préparation :

Quand: le dimanche 5 août de 9h00 à 12h00
Endroit : Club nautique du Lac Sept-Îles

Déroulement des activités de nettoyage :

Quand : les samedis, 11, 18 et 25 août 2007
Horaire : 9h00 à 16h00 (un lunch sera fourni aux participants)
Lieu de rencontre : Club nautique du lac Sept-Îles, à compter de 8h45

Pour obtenir plus d'informations :

Responsable : Florent Laberge,
Rés. (418) 667-3635, Lac : (418) 337-4106

BILAN DE SANTÉ DU LAC (DIAGNOSE)

Des spécialistes de la CAPSA procéderont au cours de l'été à une diagnose écologique de notre lac. Les résultats nous permettront d'établir l'état de santé de notre lac. Ces résultats seront utilisés pour identifier les priorités d'action pour la suite de la réalisation de notre plan d'action.

Les spécialistes :

- Procéderont à des prélèvements et à l'analyse des échantillons;
- Effectueront des mesures physico-chimiques des zones profondes du lac;
- Établiront l'importance des sédiments et des phénomènes d'érosion ;
- Procéderont à la caractérisation des berges;
- Évalueront le taux de renouvellement de l'eau dans le lac;
- Etc.

Les résultats de cette étude seront publiés avant le début de la saison 2008 et seront discutés lors de nos rencontres d'information.

Ne soyez donc pas surpris par la présence de ces intrus au comportement inhabituel en période estivale.

Ils travaillent dans notre intérêt.

Pour obtenir plus d'informations :

Chantal Leblanc, dir.adj, CAPSA, Tél. : 337-1398
Club nautique du lac Sept-Îles, Tél. : 337-3232



Toute votre vie, vous êtes appelés à prendre des décisions d'ordre juridique, économique et sociale très importantes. Afin d'obtenir des conseils adéquats, la prudence vous suggère de consulter un notaire.

Avant tout, il faut bien se renseigner!



Nathalie Renaud
notaire

BOILARD, RENAUD
NOTAIRES inc.

196-1, avenue Saint-Michel
Saint-Raymond (Québec) G3L 3W6

Tél. : 337-2222 Fax : 337-2271



St-Raymond
Service enr.

Service d'appareils électroménagers
et de réfrigération de toutes marques
ACHAT & VENTE
337-6192

Raymond Jobin
Étienne Jobin

877, Côte Joyeuse
Saint-Raymond G3L 4B5

LISE BÉDARD

TÉL. : 337-2724

PROPRIÉTAIRE

Gaz Propane Lise Bédard Enr.

GAZ PROPANE et VENTE DE PIÈCES

155, AV. DU JARDINIER
SAINT-RAYMOND G3L 3K3

JEAN-GUY BÉDARD
PRÉPOSÉ AU SERVICE

SUBWAY
mangez frais.

- Plus GRAND
- Plus ACCESSIBLE



Venez découvrir notre **CHARMANTE TERRASSE**

181, rue Saint-Cyrille, Centre-ville Saint-Raymond **337.3666**

Le Bureau de direction 2006-2007



De gauche à droite : Pierre Gauvin, Ginette Charette, Denis Cayer, Nancy Frenette, Claude Plamondon
 Marcel Paré, Jacques Proulx, Jean-Guy Bernier, Anne St-Gelais, Jacques-A. Bilodeau, Walter Adams,
 Florent Laberge, Alain Bardenet, Michel Fleury

Les comités

INFORMATION RECRUTEMENT Information Vincent Caron Jacques-A. Bilodeau Michel Fleury Denis Cayer André Martin Recrutement Jacques-A. Bilodeau	ENVIRONNEMENT ENSEMENCEMENT Environnement Florent Laberge Jean-Guy Bernier Lucie Coulombe Michel Fleury Marcel Paré Anne St-Gelais Jean-Pierre Thiffault Ensemencement Florent Laberge Jacques-A. Bilodeau	SÉCURITÉ ET HYDRAVIIONS Hydravions Denis Cayer Sécurité nautique Pierre Gauvin Denis Cayer	ENTRETIEN, GARDIEN ET IMMOBILISATION Gérance du Club Claude Plamondon Denis Cayer Rénovations et entretien Pierre Gauvin Michel Fleury Denis Cayer Jean-Pierre Thiffault
LOISIRS, ACTIVITÉS SOCIALES ET BÉNÉFICES			
Mardis dansants Nancy frenette Bibliothèque Jacques-A. Bilodeau Jacqueline Côté Marcelle Châteauvert Rachel Mckinnon Michèle Tremblay Lacoursière Louise Leclerc	Méga-journée Walter Adams Coditionnement physique Patricia Laferrière	Soupers Ginette Charette Vendredis 5 à 7 Ginette Charette	Activités hivernales Jacques Proulx Michel Fleury Descente à bateaux Lucie Coulombe Alain Bardenet Marcel Paré Michel Fleury

FER-DI-MO INC.

110, Saint-Jacques, C.P. 1467
Saint-Raymond, Québec
G3L 3Y2



ATELIER DE SOUDURE GÉNÉRALE :
Aluminium, Mig, Rod

Prop. : Guy Moisan Tél. : (418) 337-8078
Rés. : (418) 337-4009

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL



CONSTRUCTION • RÉNOVATION

• Résidentielle
• Commerciale
• Industrielle

Prop. : Paul-Alain Moisan
Tél. : (418) 337-8611
Télé. : (418) 337-4565
159, du Sentier, Saint-Raymond
G3L 3L1

Distributeur

**Construction Polyvalent inc.**

R.B.Q. 8004-1114-18

**Vente et services**

- SCIE À CHAÎNE
- TONDEUSE
- SOUFFLEUSE À NEIGE
- DÉBROUSSAILLEUSE

129, SAINT-JACQUES, SAINT-RAYMOND G3L 3Y4 • TÉL. : **337-2891** • FAX : 337-3476

*Joyeuse saison estivale !
Profitez du bon temps et soyez
prudents dans vos déplacements.*



**Ti-Oui
Snack-Bar
Bar Laitier inc.**
Saint-Raymond

*Merci de nous
faire confiance
depuis plus
de 30 ans!*

Les priorités du bureau de direction en 2006-2007

En 2006-2007, les dossiers comme la réforme du mode de taxation en privilégiant la tarification de services, dossier qui n'a pas connu les dénouements attendus, le Camping Plage Beau Soleil, la qualité des services de la municipalité pour les résidants du lac Sept-Îles, la mise en place d'un plan de mesures d'urgence pour les résidants demeurant sur les îles, la signalisation des rues et des accès pour accéder aux îles en cas d'urgence, le suivi des permis de construction, les activités organisées à l'intention des membres, la gestion du Club nautique durant la période estivale, la mise en place de nouvelles procédures de contrôle au niveau de la gestion financière de l'Association ont été autant de sujets qui ont été discutés lors des réunions du bureau de direction de l'APLSÎ. Un rapport détaillé de ces activités vous sera présenté lors de la prochaine assemblée générale qui se tiendra le dimanche 12 août 2007, à compter de 9 h 30 au Club nautique.

Par contre, deux dossiers ont retenu l'attention des membres du bureau de direction : l'avenir des installations du Club nautique et le plan d'action en environnement.

L'AVENIR DES INSTALLATIONS DU CLUB NAUTIQUE

Concernant la municipalisation possible des installations du Club nautique, les discussions se poursuivent toujours avec la Municipalité. Les attentes de l'APLSÎ sont précises compte tenu du mandat reçu de la dernière assemblée

générale. Plusieurs rencontres ont eu lieu. Le bureau de direction aura à prendre les décisions qu'il jugera à propos d'ici le début de l'été et à soumettre une recommandation à une assemblée générale spéciale de l'APLSÎ, s'il y a lieu.

LE PLAN D'ACTION EN ENVIRONNEMENT

Les événements rapportés par les médias concernant la présence de cyanobactéries dans le lac Saint-Joseph à l'automne 2006, les préoccupations et les inquiétudes formulées par plusieurs résidants du lac et les échanges que nous avons eus par la suite avec l'Association pour la protection de l'environnement du lac Sergent (APPELS) et la municipalité du Lac-Sergent ont convaincu l'APLSÎ d'accorder une priorité à ce dossier au cours des trois prochaines années.

S'il n'est pas trop tard, la réalisation de ce plan d'action avec l'implication de tous les résidants du lac Sept-Îles devrait permettre de prévenir la prolifération des fleurs de cyanobactéries et d'améliorer substantiellement la qualité de l'environnement de notre lac et de son bassin versant. Le plan d'action détaillé adopté le 10 décembre dernier par le bureau de direction de l'APLSÎ est publié dans les pages qui suivent. Nous vous invitons à en prendre connaissance et à le commenter au besoin.

Lors de son adoption, les montants estimés pour assurer sa réalisation au cours des trois prochaines années

nécessiteront des investissements d'au moins 65 000 \$. Pour l'année 2007, un montant de 25 000 \$ est prévu.

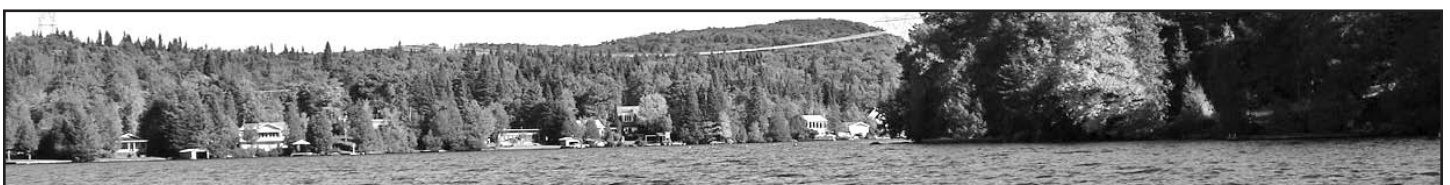
Rappelons qu'en 2007, la priorité des actions est accordée au bilan de santé du lac et ses tributaires, à la réalisation d'inventaires et à la sensibilisation, à l'information et à l'implication des résidants du lac Sept-Îles. Les résultats des activités de la première année vont permettre de définir avec plus de précisions les priorités d'action pour les années 2008 et 2009.

La Municipalité de Saint-Raymond partage nos préoccupations et a accepté de devenir partenaire de l'APLSÎ dans ce dossier. Pour concrétiser son implication, elle a accepté d'accorder, en 2007, un montant de 12 500 \$, montant qui équivaut aux sommes nécessaires pour établir le bilan de santé du lac (diagnose). Un montant de 7 500 \$ est investi par l'APLSÎ. La balance du montant requis proviendra de programmes de subventions gouvernementales et de la participation de d'autres partenaires notamment par la fourniture de services.

Les sommes investies en 2007 vont permettre, entre autres, de s'assurer du support technique et professionnel de la Corporation d'aménagement et de protection de la rivière Sainte-Anne (CAPSA), organisme de notre milieu, qui a développé au cours des vingt dernières années une expertise incontestable dans le domaine.

Michel Fleury

Secrétaire de l'APLSÎ





528, Côte Joyeuse, Saint-Raymond

Tél. : 337-4667

Ligne Québec : 888-437-4667

Visitez notre site internet :
www.autofiset.com

ACHAT ET VENTE D'AUTOS ET DE CAMIONS D'OCCASION

*FAITES CONFIANCE À DES GENS
D'EXPÉRIENCE*

DANIEL FISET
MARIO FISET
NICOLAS FISET

25 ans *à votre service !*



SALON DE BEAUTÉ pour véhicules

*Nettoyage intérieur - Moteur
à la vapeur - Cirage*

AUTOS • CAMIONS
BATEAUX • PONTONS

VÉHICULES

GARANTIS

INSPECTÉS

Tous nos véhicules
sont **GARANTIS**
pour 6 mois et plus

UN BEL ÉTÉ À TOUS !
337-4667



Construction
**DOMINIQUE
BOUCHER** inc.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
construction - rénovation

• résidentielle • commerciale • industrielle

R.B.D.Q. NO. 8005-9264-79

132, Du Vieux Chemin
Saint-Raymond G3L 1Y4

Tél.: **(418) 337-4414**

Fax: (418) 337-3814

• Antenne parabolique

• Cellulaire

PRIX COMPÉTITIF

La télévision satellite
de radiodiffusion directe (SRD)

TELUS
mobilité*

Bell ExpressVu

STAR CHOICE
Visez plus haut

✓ **TOSHIBA**
✓ **PANASONIC**

LA SOURCE
PAR CIRCUIT CITY

La clef de sol

**Les Entreprises
Gilles Plamondon Itée**

592, Saint-Joseph, Saint-Raymond **337-7807**



BOUCHARD PAGÉ TREMBLAY
S. E. N. C.
AVOCATS

Me Stéphane Pagé

- Troubles de voisinage
- Achat et vente de maisons
- Vices cachés
- Droits des affaires
- Testament et succession

Portneuf :

499, boul. Dussault, Saint-Marc-des-Carières

Téléphone : **(418) 268-6667**

Québec :

6580, 1^{re} avenue, Charlesbourg (Québec)

Téléphone : **(418) 622-6699**

Sans frais : 1-866-768-6667

HEURES D'OUVERTURE DU CLUB NAUTIQUE EN 2007

Fins de semaine du printemps	Samedi 12 et dimanche 13 mai Samedi 19, dimanche 20, lundi 21 mai Samedi 26 et dimanche 27 mai Samedi 2 et dimanche 3 juin Samedi 9 et dimanche 10 juin Samedi 16 et dimanche 17 juin	10 h à 16 h
Du 22 juin au 15 juillet	Samedi et dimanche Du lundi au vendredi	10 h à 20 h 12 h à 20 h
Du 16 juillet au 29 juillet	Samedi et dimanche Du lundi au vendredi	10 h à 20 h 10 h à 20 h 30
Du 30 juillet au 12 août	Samedi et dimanche Du lundi au vendredi	10 h à 20 h 30 12 h à 20 h 30
Du 13 août au 9 septembre	Samedi et dimanche, lundi 3 septembre Du lundi au vendredi	10 h à 16 h FERMÉ

L'Association et le « Wake Board »

Seul un membre propriétaire en règle de l'APLSÎ peut utiliser la descente à bateau pour mettre à l'eau un **Wake board** ou une **embarcation équipée de ballast** qui lui appartient. Sur présentation du certificat d'immatriculation de l'embarcation, une vignette autocollante d'identification sera apposée par le préposé à la rampe de mise à l'eau.

Aucun invité ou locataire d'un chalet ne peut utiliser la descente à bateau pour la mise à l'eau d'un **Wake board** ou d'une **embarcation équipée de ballast**.

Mise à l'eau de bateaux

Comme les préoccupations de protection de l'environnement se manifestent par des actions concrètes, nous profitons de l'occasion pour vous sensibiliser au besoin de nettoyer vos embarcations loin du lac, à l'extérieur du périmètre du bassin versant du lac.

En effet, en nettoyant les embarcations avec des produits spécialisés près du lac, l'eau et les produits souvent toxiques se retrouvent dans le lac et possiblement dans les puits. De plus, nous vous invitons à utiliser dans la mesure du possible des équipements nautiques motorisés moins polluants.

Lors de la mise à l'eau de votre embarcation et pour obtenir votre vignette 2007, ayez en main les documents suivants :

- *Votre carte de membre de l'APLSÎ 2007*
- *Votre certificat d'immatriculation de votre embarcation*

En terminant, nous vous invitons à prendre connaissance de l'ensemble du règlement concernant la descente à bateau dans l'*Alouette 2007!*

Bon été !

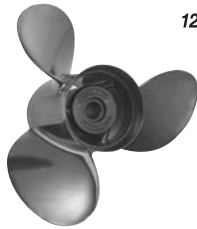
RÉPARATIONS ET VENTE

Tél. : (418) 832-7999

Fax. : (418) 832-8443

Lundi au Vendredi : 7 h à 12 h
12 h 30 à 16 h

- HÉLICES
- PIEDS MOTEURS
- ANCRES GALVANISÉES
- SOUDURE DE TOUS GENRES



FABRICATIONS A. OUELLETTE inc.

820, De la Rive, Saint-Jean Chrysostome G6Z 2L1
Direction : autoroute de la Beauce # 73, sortie 1281299, Grande-Ligne
Saint-Raymond

337-3253

9 TROUS POUR

12 \$ /pers.

Valide pour la saison 2007
Lundi au jeudi excluant les jours fériésSur présentation du coupon.
Valide pour la saison 2007.
Valide pour 1, 2, 3 ou 4 personnes.
Non valide pour les tournois
de groupe.

PERRON ET DION NOTAIRES

Me Bernard Perron, L.L.L., D.D.N. • Me Annie Dion, LL.B., D.D.N.
Notaires et conseillers juridiques

135, avenue Saint-Jacques, suite 200
Saint-Raymond, Québec G3L 3Y4Tél. : 337-2621 Fax: 337-2877
Adresse électronique : bperron@notarius.netCessionnaire des greffes de :
Me Philémon Bergeron, notaire
Me Marcel LaRue, notaire
Me Henri LaRue, notaireBÉDARD
GUILBAULTSociété en nom collectif
comptables agréés

NOS BUREAUX

DONNACONA

110, rue Commerciale
Donnacona
G3M 1W1
Tél. : 285-1234
Fax : 285-1242

SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES

1885, av. Bona Dussault
G0A 4B0
Tél. : 268-3334
Fax : 268-3359

SAINT-RAYMOND

423 A, rue Saint-Cyrille
G3L 4S6
Tél. : 337-2231
Fax : 337-2232

NOS SERVICES

Vérification :

compagnies;
municipalités;
commissions scolaires;
institutions de santé et
de services sociaux;
etc.

Fiscalité :

consultation et planification;
demande de subvention;
planification successorale;
évaluation d'entreprise;
évaluation immobilière.

Gestion :

acquisition, vente ou
fusion d'entreprises;
réorganisation de structure financière;
assistance dans le financement;
analyse de système comptable;
conseillers en matière d'insolvabilité;
administrateurs gestionnaires.

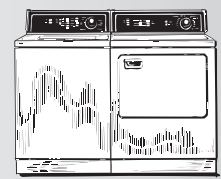
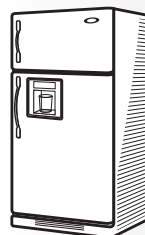
Informatique :

implantation de systèmes;
traitement de données;
formation et support.Site web : www.bedardguilbault.qc.ca

B. MOISAN ENR.

Service d'appareils ménagers

- RÉPARATION ET VENTE
- VENTE D'APPAREILS
USAGÉS RECONDITIONNÉS

656, Grande Ligne,
Saint-Raymond
337-4946 bureau

LES ACTIVITÉS OFFERTES EN 2007

Votre Association vous offre, pour la saison 2007, une gamme d'activités qui sauront, nous l'espérons, répondre à vos besoins. Le calendrier cartonné des activités devrait être conservé toute la saison comme aide-mémoire.

LES SESSIONS DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE (DÉBUT, MARDI 5 JUIN)

L'an dernier, plusieurs membres féminins, soucieuses d'améliorer leur condition physique, ont pris l'initiative de se réunir trois fois la semaine au Club nautique pour pratiquer des exercices de conditionnement à l'aide d'une cassette vidéo et de ballons d'exercice. Au fur et à mesure que l'été progressait, le joyeux groupe est devenu de plus en plus populaire de sorte que, à la fin de l'été, elles étaient régulièrement une dizaine à se mettre en forme dans une atmosphère de détente. Cette activité sera tenue seulement si le nombre de participants est suffisant. La fréquence de l'activité reste à déterminer.

Pour plus d'information, contactez Patricia Laferrière (337-3764)

LES VENDREDIS « 5 À 7 », (DÉBUT, VENDREDI 22 JUIN)

Cette activité permet à plusieurs d'entre vous, jeunes comme plus âgés, de venir débiter la fin de semaine de façon agréable entre amis dans une atmosphère de détente tout en dégustant les excellents mets offerts à prix modiques et préparés par l'équipe du Manoir selon le thème du jour. Comme toujours, la fête se continue toujours en soirée. Consultez le calendrier et soyez des nôtres pour partager ces moments de détente. Vous êtes aussi invités à venir tous les autres vendredis pour prendre un verre et rencontrer vos amis, mais il n'y a alors aucun repas de disponible. Le bar est ouvert en tout temps au club.



LA FOIRE DU LIVRE USAGÉ, (DIMANCHE 24 JUIN)

DATE: LE DIMANCHE, 24 JUIN AU CLUB NAUTIQUE

HEURE: 13 h à 16 h

Venez acheter des livres usagés pour un prix dérisoire de 0.50 \$ à 5 \$. Il y aura aussi des *Alouette* des années antérieures pour les

collectionneurs intéressés. Venez bouquiner, rencontrer vos bénévoles pour partager votre passion de la lecture. Venez voir les nouveautés de 2007 qui seront disponibles cet été et profitez-en pour vous inscrire à la bibliothèque. Merci aux donateurs de livres de l'an dernier.



LA BIBLIOTHÈQUE, LE DIMANCHE 24 JUIN

La bibliothèque du lac Sept-Îles offre aux membres de l'APLSI un choix très intéressant de volumes : BEST SELLERS, BIOGRAPHIES, ROMANS POLICIERS, CONTES, NOUVELLES, etc. Il y en a pour tous les goûts et tous les âges. De belles collections autant pour les adultes que pour les enfants. Chaque année, la bibliothèque s'enrichit de nouvelles parutions. On accepte les dons de livres. Merci aux généreux donateurs qui apportent des livres usagés pour enrichir la bibliothèque. L'équipe de bénévoles vous attend en grand nombre et se fera un plaisir de vous accueillir et de vous conseiller. Encouragez vos enfants à venir nous visiter et passez de belles heures de lecture.

Où: À la chapelle du lac Sept-Îles

Inscription: Lors de la foire du livre et en tout temps aux heures d'ouverture,

Coûts : 3 \$ par enfant et 6 \$ par adulte

Horaire: Tous les samedis de 10 h à 12 h

à compter du 24 juin (exceptionnellement un dimanche) jusqu'au 1 septembre 2007



Accommodation Marie-Claude inc.

**OUVERT
DÈS 6H00
SUR SEMAINE
ET 7H00 LA
FIN DE SEMAINE**

Le Dépanneur

**GRANDE VARIÉTÉ
DE PRODUITS**

Duo Café/Muffin frais
1,71\$^{+tx}

**BIÈRE À PRIX
COMPÉTITIF**

Location DVD
2,61\$

**NOUVEAU !!!
SLUSH PUPPIE!**



**Les 1^{er} à vous
accueillir
avec le sourire!**

EXCLUSIF

Droit d'accès pour la Zec Batiscan Neilson
Accueil Ste-Anne et Accueil Talayarde
Vers • Glace

**775, Saint-Joseph, Saint-Raymond, Québec G3L 1M4
Tél. et fax : (418) 337-2868**

HYUNDAI St-Raymond

www.hyundaistraymond.com

484, CÔTE JOYEUSE SAINT-RAYMOND Tél. : (418) 337-2234
Ext. : 1-877-337-2234
Fax : (418) 337-2235

CLINIQUE DENTAIRE DUBÉ & DUFOUR



- DR FRANÇOIS DUBÉ
- DR PIERRE DUFOUR
- DRE AUDREY DUBOIS

Dubé & Dufour

TÉL. : 418-337-4641

200, boulevard Cloutier, SAINT-RAYMOND G3L 3M8

AVANT



APRÈS



REMODELAGE

163, Saint-Joseph,
Saint-Raymond
(En face du Curves)

la bijouterie
MORENCY

Création & Réparation
sur place

CRÉATION

337-8007

LES MARDIS DANSANTS, (DÉBUT MARDI 26 JUIN)

Les populaires cours de danse country des mardis dansants se poursuivent cette année avec Nadia Royer (285-0914). Venez vous délier les jambes hebdomadairement en apprenant des nouveaux pas de danse en ligne ou en perfectionnant ceux déjà connus dans une atmosphère chaleureuse et détendue créée par notre animatrice et par la joyeuse bande qui l'entoure. Comme exercice, c'est bon et entraînant. Même les adolescents peuvent se joindre aux adultes pour s'amuser. Agréables et chaleureuses, ces soirées font le bonheur de plusieurs personnes. Venez vous amuser avec nous, à compter du 26 juin, tous les MARDIS À 19 h.. Coût par cours : 5\$ pour les membres de l'APLSÎ et 7\$ pour les non-membres.

LA MÉGA-JOURNÉE D'OUVERTURE (SAMEDI 30 JUIN) (1 JUILLET EN CAS DE PLUIE)

Cette journée spéciale qui marque le début de la période estivale vous offre plein d'activités intéressantes. Il y aura marché aux puces, un bar ouvert, une parade de bateaux et des feux d'artifice après la parade. En cas de mauvais temps, les activités de la Méga-journée seront reportées au lendemain le dimanche 1^{er} juillet.

LE MARCHÉ AUX PUCES AU CLUB NAUTIQUE

Le début de l'été est souvent l'occasion de faire du ménage et de se débarrasser de ce qui ne sert plus. Ces objets qui vous encombrant peuvent être utiles à d'autres. Nous vous offrons d'en faire profiter vos voisins en participant au marché aux puces organisé au Club nautique. De 9 h à 13 h, les terrains du Club vous accueilleront pour vous permettre de mettre en vente vos trésors ou de profiter des aubaines que les nombreux membres vous offriront. Réservez votre table (10 \$) au Club nautique dès le 4 juin.

LA PARADE DE BATEAUX

Les parades de bateaux des dernières années ont été de grands succès. Les participants ont égayé cette soirée en faisant le tour du lac et nombreux furent les riverains à les acclamer au passage et même à y aller de feux d'artifice pour souligner le passage de la parade. Le rassemblement des bateaux se fera en face du Club nautique vers 20 h 30 pour un départ à 21 h. Décorez votre bateau et

surtout, mettez des lumières sur votre embarcation pour agrémenter la parade autour du lac. Assurez-vous que votre embarcation est conforme aux normes (lumières, ceintures et autres accessoires). Les résidents pourront aussi se joindre au groupe lorsque la parade passera devant chez eux ou bien faire des feux d'artifice pour saluer les plaisanciers de la parade. Venez en grand nombre, c'est gratuit.

L'ACTIVITÉ SPÉCIALE DE FIN DE PARADE

Cette année, la fin de notre magnifique balade en soirée qu'est la parade de bateaux se fêtera au Club. D'abord un feu d'artifice bien nourri. Puis la salle du Club vous accueillera dans une atmosphère de détente afin de finir cette soirée en beauté entre amis. Venez vous joindre à nous pour prolonger la fête.

LE SOUPER DES MEMBRES (ET DE LEURS INVITÉS) DU SAMEDI 22 JUILLET

Le « souper bénéfique » est une tradition au lac et la formule de repas gastronomique avec une musique d'ambiance a été très populaire depuis les deux dernières années.

Nous vous invitons à être des nôtres le samedi, 21 juillet, vers 18 h, pour partager le succulent souper préparé par toute l'équipe du Manoir du Lac-Sept-Îles. Rien à envier aux plus grandes tables du Québec. Le souper sera complété par une soirée de danse populaire pour tous les goûts.



NOUVEAU
comptoir à
CRÈME GLACÉE

- Molle saucée dans le chocolat belge
- Crème glacée dure «La Bella Italiana»

- Service conseil pour vos dégustations
- Pain frais cuit sur place
- Produits du terroir
- Panier-cadeau
- Épicerie fine
- Le plus grand choix de fromages de la région
- Vin

Toujours les meilleurs prix de la région

LA BOUTIQUE EST OUVERTE 7 JOURS/7
337-4287 (Horaire : poste 300)
71, avenue Saint-Jacques, Saint-Raymond
www.alexisdeportneuf.com

 **Centre Dentaire**
Dre Élane Rodrigue, d.m.d.
chirurgienne-dentiste
(418) **337-7693**

 **Clinique de denturologie**
Yvon Paquet, d.d.
denturologiste
(418) **337-2655**

Nous stérilisons tout, sauf le sourire
267, Saint-Maxime, Saint-Raymond, G3L 3W3

Saint-Raymond
CHRYSLER
CAMIONS DODGE • JEEP

625, Côte Joyeuse
Saint-Raymond

Tél. : (418) 337-6777
Télec. : (418) 337-2090
Accès total : 990-0124

Unimat
Centre de rénovation
LABRIE

Rénovation

Décoration

Surveillez
nos promotions
dans tous les
départements

- Portes et fenêtres
- Revêtement extérieur
- Toiture - isolation
- De tout pour vos projets de rénovation
- Service conseil rénovation, plan, soumission, etc.

- Couvre plancher
- Peinture Sico
- Service de décoration à domicile
- Store, papier peint, tissus
- Service de pose

207, Saint-Jacques
Saint-Léonard **337-7150**

Saisissez l'occasion de rencontrer des amis ou de faire de nouvelles connaissances. Venez discuter de façon informelle avec les membres du Bureau de direction. Achetez votre carte au Club nautique ou au Manoir du Lac Sept-Îles dès le 1er juillet et venez en grand nombre. C'est une occasion unique de rencontrer vos amis et de vous en faire de nouveaux. Pour assurer la qualité de la soirée, le nombre de cartes est limité. Premier arrivé, premier servi

JOURNÉE DES PÊCHEURS (DIMANCHE 5 AOÛT) ET NETTOYAGE DES TRIBUTAIRES

Le dimanche 5 août, de 9 h à midi, rencontre des amateurs de pêche et des amis de l'environnement pour faire le point sur la saison de pêche et se préparer pour les journées de nettoyage des tributaires (rivières qui alimentent le lac) qui se tiendront les samedis 11, 18 et 25 août 2007.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE - AVIS DE CONVOCAION (dimanche 12 août)

Prenez avis qu'une assemblée générale des membres de la corporation de l'Association des propriétaires du lac Sept-Îles Inc. sera tenue au Club nautique, 3309, Chemin du Lac Sept-Îles, Saint-Raymond, dimanche 12 août 2007 à compter de 9 h 30. L'ordre du jour est celui prévu aux règlements de l'Association. Donné par ordre du bureau de direction, à Saint-Raymond, ce 12ième jour de décembre 2006.

Denis Cayer, Président
Michel Fleury, secrétaire

ACTIVITÉS HIVERNALES EN 2008

Il y aura deux activités hivernales en 2007-2008. En collaboration avec le Manoir du Lac Sept-Îles, deux randonnées seront organisées et suivies d'un repas au manoir.

Activité no 1: randonnée en raquette, samedi le 28 janvier 2008



Le groupe partira de l'entrée du Chemin de l'île Desrochers vers 15 h 00 pour une excursion autour du lac aux Cèdres. D'une durée d'environ 1 h 15, le trajet sera balisé et guidé. Il sera suivi par un bon souper-spaghetti au Manoir. La priorité pour le souper sera donnée aux 50 premiers participants et à leurs conjoints ou invités (avec réservation). S'il reste de la place pour le souper, ceux qui n'auront pas participé du tout à l'activité de plein air seront sur une liste d'attente jusqu'à la veille de l'événement. Pour la randonnée, c'est gratuit et le nombre de participants est illimité.

Activité no 2 : ski de fond et marche, Le dimanche 25 février 2008

À partir du Club nautique, les marcheurs et/ou raquetteurs feront une marche sur la piste entretenue sur le lac Sept-Îles tandis que les skieurs de fond prendront la piste sur le lac Sept-Îles. Longueur d'environ 8 km et durée d'environ 1 h 30, ce sera suivi par un brunch au Manoir. Le départ se fera vers 9 h 30 selon les groupes pour un retour vers 11 h 30 pour le brunch au Manoir. La priorité pour le brunch sera donnée aux 50 premiers participants et à leurs conjoints ou invités (avec réservation). S'il reste de la place pour le dîner, ceux qui n'ont pas participé du tout à l'activité de plein air seront sur une liste d'attente jusqu'à la veille de l'événement. Pour la randonnée sur le lac, c'est gratuit et le nombre de participants est illimité.





- BOIS de QUALITÉ selon vos besoins
- BOIS POUR CAMPING

CÈDRE OU MÈLÈZE
idéal pour
FABRICATION de PATIO
2x4, 2x6 ou
sur mesure

Visitez notre site :
www.econaud.ca

Sylvain Naud **337-8717**

245, route du Moulin, Saint-Léonard G0A 4A0

Le plus près du Lac Sept-Îles, côté sud...

DÉPANNEUR THIQUET ENR.

Bière — Vin

Location de cassettes vidéo

CARTE DÉBIT ACCEPTÉE

706, Grande-Ligne, Saint-Raymond

337-6598



Offrez-vous la **SANTÉ**
et la **RELAXATION**
par un **MASSAGE**

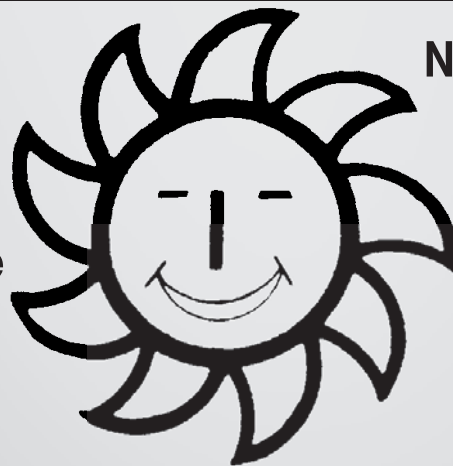
- Massage : - détente
- neuro-musculaire
- pour femme enceinte
- Maître Reiki
- Réflexologie

Céline Drolet

Certificat-cadeau disponible

Céline Drolet 337-4051
1654, Rang Notre-Dame, Saint-Raymond

Ouvert
du
1^{er} juin
au
1^{er} septembre



Nicole Allard Moisan
337-6396

**Camping
Plage Beau-Soleil**

vous souhaite

un bel été!

1850, Rang Notre-Dame, Lac Sept-Îles, Saint-Raymond G3L 1N9

FONDS D'IMMOBILISATIONS

En 2006, 103 personnes ont contribué volontairement au fonds d'immobilisation pour un total de 3 120 \$. Cette somme a contribué directement à payer une partie des travaux déjà réalisés au Club. La volonté des membres s'est exprimée lors de la consultation de l'hiver 2002 à l'effet qu'il fallait maintenir en bon état les installations. Pour des raisons de disponibilités financières, le projet de rénovation des quais a été retardé mais sera éventuellement réalisé par étapes, commençant en 2007. La rénovation du Club nautique est la priorité pour les prochaines années. Des plans et une maquette ont été présentés en 2005 pour faire connaître le projet majeur de rénovation aux membres qui seront sollicités de façon spéciale pour le financement de ces travaux. Les négociations se poursuivent avec la Ville de Saint-Raymond sur ce projet.

LES RÈGLEMENTS DE PÊCHE POUR L'ANNÉE 2007

La région de Québec est dans la zone 27. Le règlement du ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs prévoit que la pêche à l'omble de fontaine (truite mouchetée) débute le 27 avril et ferme le 9 septembre 2007. Il faut noter que la saison est différente pour la truite grise (touladi), car celle-ci débute le 1er juillet pour se terminer le 9 septembre 2007. La pêche blanche durant l'hiver est toujours interdite en tout temps sur le lac Sept-Îles. L'APLSÎ a convaincu le ministère de changer son règlement, mais les délais d'application sont longs. La pêche blanche devrait être de nouveau accessible à partir de 2008. On vous avisera des dates exactes dès que ce sera disponible.

De plus, toutes les activités de pêche au lac et les limites de possession sont soumises aux règlements de pêche du Québec et le permis provincial est obligatoire. Les agents de conservation font d'ailleurs des vérifications sur le lac. La limite quotidienne de truite arc-en-ciel au lac Sept-Îles est de 5 prises seulement et l'omble de fontaine (truite mouchetée) de 15 prises. Veuillez consulter la brochure du Ministère ou le site internet (<http://www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/enligne/faune/reglementation-peche/regles-generales/index.asp>) pour plus d'informations.



FONDS D'ENSEMENCEMENT : NÉCESSAIRE POUR CONTINUER DE PRENDRE DU POISSON

Pour la dix-septième année consécutive, l'APLSÎ, avec l'argent recueilli dans le fonds d'ensemencement, va mettre à l'eau au printemps de très belles truites arc-en-ciel. En mai 2007, on ensemencera encore 2000 truites provenant de la Pisciculture Jacques-Cartier de Pont-Rouge. Ces truites élevées à l'extérieur sont très combattives et agréables à prendre.

Si vous voulez en profiter, non seulement cette année, mais pour les années à venir et pêcher dans votre lac, il faut faire votre part à tous les ans pour assurer la survie du fonds d'ensemencement. Le programme de dépôt-retrait de poissons mis de l'avant en 1991 est toujours de mise pour avoir à chaque année de beaux poissons prêts à se faire prendre. L'ensemencement est encore le seul moyen d'y parvenir sinon, il n'y aurait pratiquement pas de truites dans le lac.

Votre contribution est volontaire, mais le groupe propose une contribution de l'ordre de 30 \$ par pêcheur, de 50 \$ pour une famille et de 100 \$ et plus par année pour les très gros pêcheurs qui prennent plus de truites arc-en-ciel que la moyenne. Chaque poisson de 11 pouces (28 centimètres) coûte



en moyenne 1.50 \$. Il vous est donc très facile de calculer selon vos prises si vous en prenez plus que les autres et si tel est le cas, de fournir davantage la saison suivante. Ceux qui ne pêchent pas, mais qui ont des visiteurs ou de la parenté qui pêchent peuvent aussi donner au fonds toute somme qu'ils jugent à propos car tous les montants sont acceptés. En 2006, 92 personnes ont contribué volontairement au fonds d'ensemencement pour un total de 2 505 \$. Merci de votre générosité. Le nombre de donateurs et les sommes recueillies diminuent depuis quelques années et pourtant, il y a beaucoup de pêcheurs sur le lac, car la pêche est meilleure que jamais. Sans ensemencement, pas de plaisir. Faites un effort. C'est très peu cher à comparer avec les coûts d'un voyage de pêche et c'est là, disponible, tous les jours. N'oubliez pas d'inscrire le

Internet DERYtelecom

»»» Accès résidentiel et affaires

» Télé analogique

» Télé numérique

» Hébergement

» Vente et réparation

» d'ordinateurs

»» (418) 337-2413

www.derytele.com

»»» DERYtelecom



* Offert là où la technologie le permet.



CAIN LAMARRE CASGRAIN WELLS

AVOCATS - S.E.N.C.R.L.

Stéphane Martin

Avocat

Agent de marque de commerce

196, avenue Saint-Michel, bureau 1
Saint-Raymond (Québec) G3L 3W6
Téléphone : (418) 337-6971

580, Grande-Allée, bureau 440, Québec, G1R 2K2
Téléphone : (418) 522-4580 • Télécopieur : (418) 529-9590
stephane.martin@clcw.qc.ca • www.clcw.qc.ca



**CLINIQUE VÉTÉRINAIRE
SAINT-RAYMOND**

Dr Michel Potvin, M.V.

118, rue Saint-Pierre, Saint-Raymond, Qc G3L 1P6
Tél. : (418) 337-8140



HABITATION



AUTOMOBILE



ENTREPRISES



VOYAGE



VIE



SERVICES
FINANCIERS

**PMT
ROY**

ASSURANCES ET
SERVICES FINANCIERS

Nous connaissons l'assurance
Permettez-nous de vous connaître

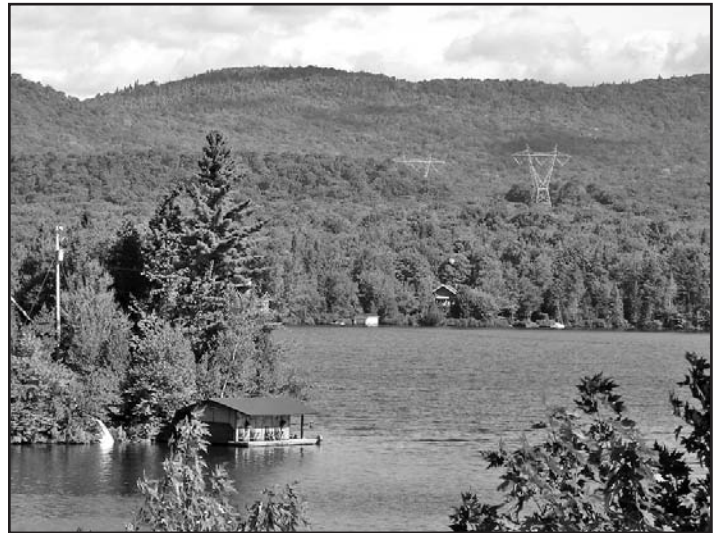
Saint-Marc-des-Carières 750, boul. Dussault
268-3591 • | 800 463-3833

Saint-Raymond 292, rue Saint-Joseph
337-2294 • | 800 463-7301

nombre de prises et le nombre de jours de pêche de l'an dernier sur la fiche de renouvellement de votre carte de membres.

LE TENNIS DE PLUS EN PLUS ACCESSIBLE

Afin de favoriser une pratique familiale du tennis, l'accès au tennis est GRATUIT les avant-midi et les après-midi pour les membres comme pour leurs enfants. Toutefois, les détenteurs d'un abonnement au tennis auront priorité sur l'usage des terrains. L'abonnement de 25 \$ par personne ou 45 \$ pour un couple permet aussi de jouer gratuitement en soirée. L'abonnement pour les étudiants de moins de 18 ans est de 12 \$ et de 18 \$ pour les étudiants de 18 ans et plus. Par contre, ceux et celles qui ne sont pas abonnés au tennis peuvent profiter des terrains en soirée à raison de 3 \$ l'heure pour les détenteurs de la carte de membre de l'APLSÎ et pour 4 \$ l'heure pour les non-membres.



HORAIRE DES MESSES À LA CHAPELLE

Les messes auront lieu tous les dimanches à 10 h 30 du 24 juin au 2 septembre 2007.

Tel qu'il est indiqué sur les affiches du stationnement de la chapelle, celui-ci est réservé uniquement pour les usagers de la chapelle et de la bibliothèque, les samedis et dimanches. Nous apprécions la bonne collaboration que la majorité des résidents du lac ont fourni l'été dernier et espérons que nous pourrons l'avoir à nouveau durant la saison estivale 2007.

(Par Louise Tanguay Bernier)

CAMP DE JOUR POUR LES ENFANTS AU CAMP PORTNEUF

À la suite d'une entente avec l'APLSÎ, le Camp de Portneuf offrira, à l'été 2007, une formule de camp de jour, comme en 2006, qui sera tenu uniquement si le nombre d'inscriptions le permet. Pour ceux qui sont intéressés, vous devez contacter directement le Camp Portneuf au 337-2529.



LA LOCATION DU CLUB AU SERVICE DES MEMBRES

Encore en 2007, nous vous offrons la possibilité de louer, à frais abordables, la salle du Club nautique pour organiser vos réceptions privées. L'an dernier, plusieurs membres ont profité du Club pour y recevoir parents ou amis et même pour des mariages dans une atmosphère unique au bord du lac. Déjà, la salle est réservée pour plusieurs fins de semaine pour l'été 2007. N'attendez plus, car elle risque d'être déjà occupée. Aucune baignade n'est possible lors de ces événements pour des raisons de sécurité.

Pour plus d'informations sur les services que nous offrons et les conditions de location, contactez Claude Plamondon au 337-3276 ou adressez-vous au Club nautique. Réservez tôt pour profiter des dernières places disponibles en 2007 ou pour organiser votre réception en 2008; premier arrivé, premier servi. Pour louer, il faut être membre en règle de l'APLSÎ.



Un service solide et coulé dans le BÉTON

mini-mix

SAINT-BASILE INC

329-2619

Guy Germain, propriétaire



Bétonnières plus petites pour vos endroits restreints.

Fiset & Marcotte inc.



Manufacturier de
portes et fenêtres
- Fenêtres P.V.C.
- Portes d'acier
- Portes de garage

Lévy Marcotte, président
Pierre Fiset, vice-président

Tél. et télécopieur
(418) 329-2850

84, av. D'Auteuil, C.P. 236, Saint-Basile (Québec) G0A 3G0

Licence R.B.Q. : 8293 6105-20



BORGIA
LES IMPRESSIONS • INC

Nous sommes fiers de
collaborer à la
réalisation de votre
revue annuelle l'Alouette.

550, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Qc) G3L 1K9

• Imprimerie • Presse numérique
• Conception graphique • Journaux

Tél. : (418) 337-6871
Téléc. : (418) 337-7748

www.impressionsborgia.com

Grand Portneuf Mazda

mazda 3

Si près de vous!

Grand Portneuf MAZDA

141, rue Commerciale
Donnacona
Aut. 40, sortie 274
285-2020
1 877 285-1020



LA LOTOMATIQUE

La LOTOMATIQUE est une autre source de financement de l'APLSÎ. Le nombre de participants a permis à l'APLSÎ de conserver son accréditation et de générer des revenus intéressants pour l'Association. S'abonner à LOTOMATIQUE, c'est contribuer au financement de l'APLSÎ. Vous pouvez aussi obtenir un dépliant au Club nautique ou en obtenir un par la poste en téléphonant à Jacques A. Bilodeau au 337-6979.

L'EXÉCUTIF DE L'ASSOCIATION EN 2007-2008

Le bureau de direction de l'APLSI, à sa première réunion du mois d'août 2006, a élu les personnes suivantes à l'exécutif :

- Denis Cayer, président, 337-3764
- Jacques A. Bilodeau, 1er vice-président, 337-6979
- Pierre Gauvin, 2ième vice-président, 337-8690
- Michel Fleury, secrétaire, 337-8979
- Anne St-Gelais, trésorière, 840-0719 ou 337-8788

RECHERCHE D'UN DIRECTEUR OU D'UNE DIRECTRICE AUX COMMUNICATIONS POUR L'APLSÎ

Le bureau de direction est à la recherche d'une personne apte à faire partie du bureau de direction et membre de l'APLSÎ qui accepterait d'agir comme directeur ou directrice des communications pour prendre en charge le comité des communications. Le ou la titulaire verrait à réaliser et à coordonner les relations avec les médias, avec l'extérieur et avec les membres. Il ou elle coordonnerait l'édition du journal *L'ALOUETTE* et la préparation du bulletin *Mini-Alouette*. Il ou elle verrait aussi à promouvoir le développement d'un site internet et tout au moins à mettre sur pied un site de base pour l'APLSÎ qui viserait à émettre et recevoir des communiqués aux membres via internet. Toute personne compétente en raison de sa formation ou de son expérience qui est intéressée à donner des heures de bénévolat pour ses concitoyens est priée de communiquer avec le président, monsieur Denis Cayer au numéro 337-3764.



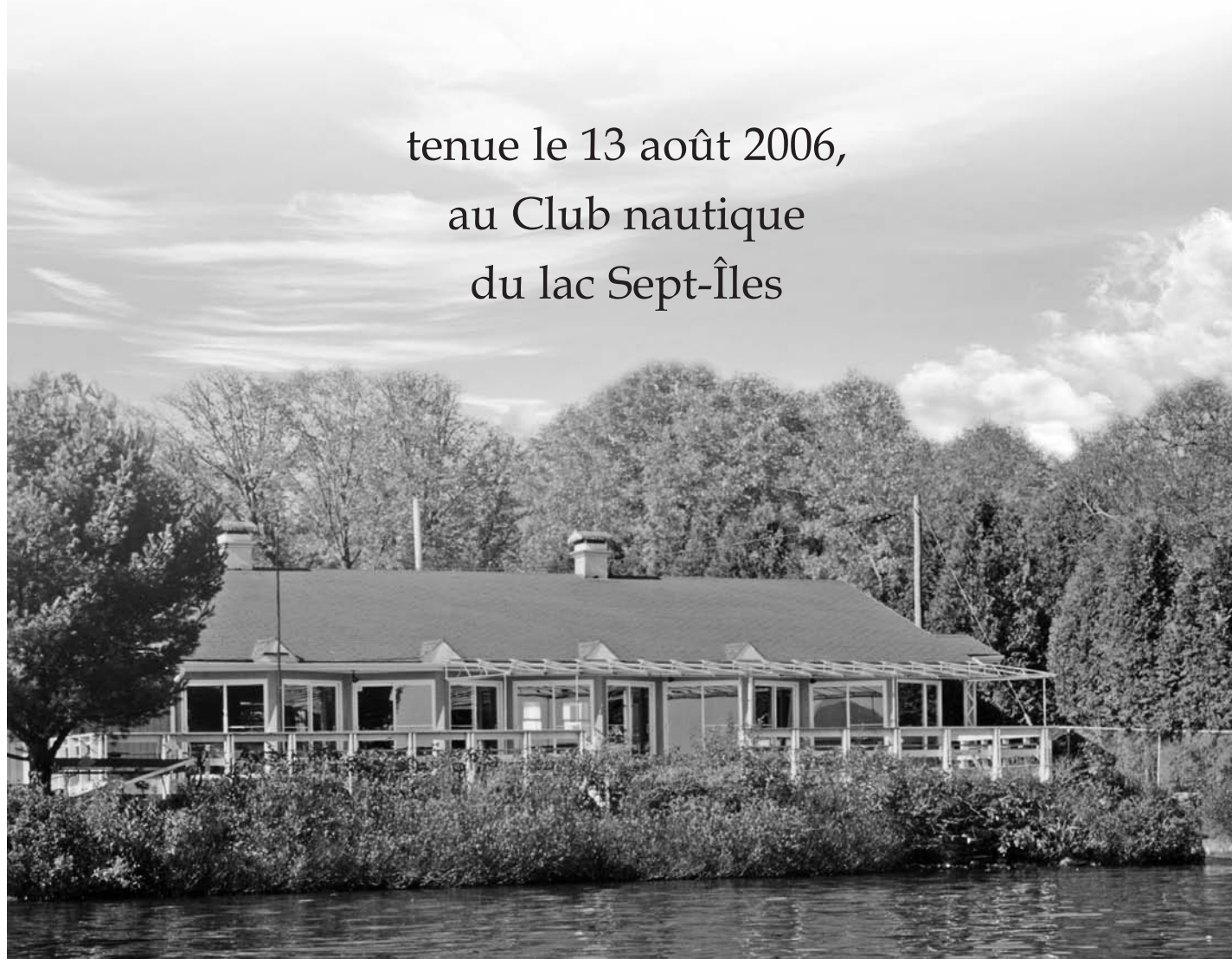
Le lac en images ...



PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2006

tenue le 13 août 2006,
au Club nautique
du lac Sept-Îles



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2006

1 - OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Denis Cayer, président de l'APLSÎ informe l'assemblée que 58 membres en règle ont signé le registre des présences. Puisque la présence de 25 membres est requise pour établir le quorum nécessaire à la tenue de l'assemblée générale, il déclare l'assemblée officiellement ouverte.

2 - NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

André Martin, appuyé par Walter Adams, propose Denis Cayer pour agir comme président d'assemblée et Michel Fleury comme secrétaire.

Résolu à l'unanimité

3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Jacques Proulx, appuyé par Alain Bardenet, propose l'adoption de l'ordre du jour proposé en ajoutant à l'item 12 les sujets suivants : FAPEL, États financiers, Stationnement pour les îles, « Wake boat ».

Résolu à l'unanimité

4 - PROCÈS VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Albert Allard, appuyé par Ginette Charrette, propose de ne pas faire la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 14 août 2005 étant donné qu'il a été reproduit dans *l'Alouette* 2006.

Résolu à l'unanimité

Jacques Proulx, appuyé par Marcel Paré, propose l'acceptation du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle tel que déposé.

Résolu à l'unanimité

5 - RAPPORT DU BUREAU DE DIRECTION

Denis Cayer procède à la lecture du rapport annuel du bureau de direction. Une copie du rapport a été remise aux participants lors de la signature du registre des présences.

D'entrée, il remercie les membres présents à l'assemblée générale. Il souligne que la présence de chacun est interprétée comme un témoignage de solidarité et de reconnaissance pour le travail accompli par les bénévoles impliqués au bureau de direction et dans les différents comités de l'APLSÎ au cours de la dernière année.

Le programme annuel d'activités semble satisfaire les membres puisque les commentaires recueillis et la présence de nombreux participants nouveaux et anciens aux activités est en croissance. La piste de ski de fond et le sentier de marche autour du lac sont de nouvelles activités offertes l'hiver. Afin d'ajouter au programme d'activités, il invite les participants à l'assemblée générale à s'impliquer et à proposer de nouvelles idées.

L'APLSÎ joue un rôle important de représentation des intérêts des membres. Le nouveau rôle d'évaluation et le compte de taxes municipal 2006, le Camping Plage Beau-Soleil et les services de la municipalité à l'intention des résidants du lac Sept-Îles sont les principaux dossiers qui ont retenu l'attention au cours de la dernière année.

La présence de plus d'une centaine de membres de l'APLSÎ à la réunion du conseil municipal du 19 décembre 2005 a témoigné de la solidarité des résidants du lac Sept-Îles face aux autorités municipales. Les résultats des démarches à propos de notre compte de taxes devraient être sentis en 2007 puisque la municipalité s'est engagée, à notre demande, à utiliser le plus possible la tarification des services au lieu de financer les services municipaux seulement à partir de l'impôt foncier, ce qui pourrait être un avantage pour nous.

Dans le dossier du Camping Plage Beau-Soleil, peu de résultats ont été obtenus malgré notre demande de collaboration formulée dans une lettre que nous avons fait parvenir à la propriétaire en mai 2006. Notre demande de collaboration visait l'application des nouvelles règles pour la descente à bateaux du Club nautique, l'utilisation de la pompe à essence du Club nautique afin d'éviter les déversements accidentels sur les terrains du Camping Plage Beau-Soleil et la diffusion du programme d'activités 2006 de l'APLSÎ.

Le nombre d'embarcations amarrées aux quais du Camping Plage Beau-Soleil a aussi été l'objet de préoccupations. Des démarches ont été initiées, avec la collaboration de la municipalité, auprès du ministère de Développement durable, de l'Environnement et des Parcs dans le but de connaître le cadre réglementaire qui régit ce type d'installations et l'état du respect de la réglementation par la propriétaire actuelle. La municipalité n'a pas juridiction sur les terrains de camping et les plages publiques situées sur son territoire. Suite à la rencontre, la municipalité a porté plainte auprès des autorités du ministère à propos des installations illégales de quais puisque les certificats d'autorisation requis pour l'installation des nombreux quais n'ont possiblement pas tous été obtenus. Le député Jean-Pierre Soucy a aussi été informé de la situation. Nous demeurons toujours en attente de résultats concrets.

Lors de la rencontre annuelle avec la municipalité, le point a été fait sur des sujets comme l'entente avec Air Mauricie, le plan de balisage, l'entretien du réseau routier, etc. Les représentants du bureau de direction ont profité de l'occasion pour formuler une demande d'aide financière à la municipalité de 100 000.00\$ pour la rénovation du bâtiment du Club nautique.

Il a été également question de l'enlèvement des ordures ménagères et du recyclage des matières résiduelles. L'APLSÎ a été informée, lors de la rencontre, que la Société de gestion des matières résiduelles de Portneuf a menacé d'enlever les gros contenants placés à des endroits stratégiques autour du lac parce que certains résidants les utilisent pour disposer de rebuts autres que les ordures ménagères et les matières recyclables. Le président rappelle que la collaboration de tous est nécessaire pour conserver ce service au lac Sept-Îles.

Le bureau de direction s'est réuni à sept reprises au cours de la dernière année. Parmi les dossiers qui ont retenu l'attention, il y a celui de la révision des règlements concernant la descente à bateaux. Le président mentionne que des mesures plus contraignantes, notamment sur le type d'embarcations et leur propreté, devront faire l'objet d'une réflexion sérieuse si nous voulons contribuer efficacement à sauvegarder la qualité des eaux du lac, protéger notre quiétude et assurer une plus grande sécurité sur le plan d'eau.

En conclusion le président mentionne que de gros défis attendent le prochain bureau de direction. L'avenir du Club nautique et les dossiers reliés à la protection de l'environnement de la région du lac Sept-Îles figurent parmi les priorités. Il invite les participants à s'impliquer et à se rendre disponibles puisqu'il constate un manque de relève au niveau des bénévoles actifs au sein de l'APLSÎ.

6.- Recrutement 2006

Jacques A Bilodeau, 1er vice-président et responsable du recrutement, informe l'assemblée que 377 cartes de membre ont été émises à date en 2006 comparativement à 369 en 2005. Cinq membres proviennent de la Plage Camping Beau-Soleil dont Mme Nicole Allard-Moisan propriétaire.

7.- Rapport et acceptation des états financiers

Les états financiers au 31 décembre 2005 ont été remis aux participants lors de l'inscription. Le président remercie Jacques Proulx qui a accepté bénévolement d'analyser les résultats financiers et de préparer leur présentation.

Jacques Proulx indique à l'assemblée que les revenus du fonds d'administration générale totalisent en 2005, 112 907.00\$ et les dépenses 94 760.00\$ laissant un excédent des revenus sur les dépenses de 18 147.00\$ comparativement à 10 838.00\$ en 2004.

Les principales sources de revenus sont la cotisation des membres, l'opération du bar et la vente de produits pétroliers. Au 31 décembre 2005, les surplus accumulés totalisent 45 496.00\$ et la valeur des immobilisations 281 887.00\$.

Des précisions sont apportées à propos de la ligne téléphonique servant à l'opération de l'appareil pour les cartes de crédit et les revenus générés par la descente à bateau.

Le comité de vérification formé de Yvon Alain, Paul H. Desrochers et Gilles Hardy a déposé en date du 27 juillet 2005 son rapport de vérification. Le rapport, joint aux états financiers, indique que les états financiers reflètent bien les différents rapports des transactions et des opérations ainsi que la valeur de l'Association. Il indique également que suite aux remarques émises par le passé, le comité a constaté des corrections significatives et s'en dit satisfait.

Suite aux discussions et aux commentaires du comité de surveillance, l'acceptation des états financiers au 31 décembre 2005 tel que présentés est proposée par André Martin appuyé par Ginette Charrette.

Résolu à l'unanimité.

8.- Rapport du comité de vérification

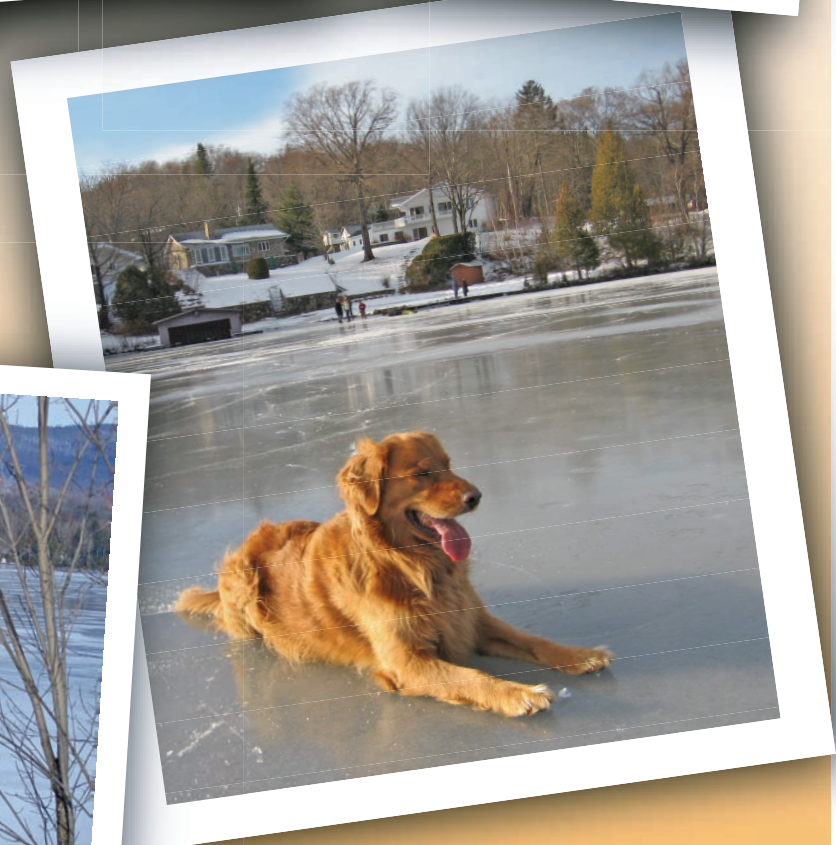
Paul H.Desrochers, au nom du comité de surveillance, souligne à l'assemblée que l'importance des montants maintenant transigés au cours des opérations annuelles de l'APLSI justifient la mise en place de moyens de contrôle plus restrictifs et un resserrement des modes de surveillance au niveau de l'opération de la caisse enregistreuse, du paiement des factures, de la tenue des livres et de la préparation des états financiers périodiques. Il signale également que le comité de surveillance est d'avis que les montants des surplus accumulés devraient faire l'objet de dépôts à terme dans une institution bancaire afin de pouvoir en retirer les intérêts.

Le comité de surveillance suggère donc que les responsabilités du trésorier soient précisées afin d'accentuer l'importance de son rôle au niveau du contrôle et de la surveillance des opérations financières de l'APLSI. Pour alimenter la réflexion à ce sujet il dépose, à titre d'information, un document intitulé "Rôle et responsabilités du conseil d'administration" provenant de la Fédération régionale des coopératives d'habitation de Québec, Chaudière-Appalaches.

L'acceptation du rapport du comité de surveillance est proposée par Jacques Proulx appuyée par Anne St-Gelais.

Résolu à l'unanimité

Le lac en images ...



9.- NOMINATION DU COMITÉ DE SURVEILLANCE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2006

Les membres actuels du comité de surveillance acceptent de poursuivre leur travail pour la prochaine année.

Walter Adams, appuyé par Gilles Boudriau, propose que le comité de vérification pour l'année financière 2006 soit formé de Yvon Alain, Paul H. Desrochers et Gilles Hardy.

Résolu à l'unanimité

10.- Avenir des installations du Club nautique

Le président rappelle que l'avenir des installations du Club nautique est un sujet qui a drainé beaucoup les énergies du bureau de direction au cours de deux dernières années. Il informe l'assemblée que lors de sa réunion tenue le 30 juillet 2006, le bureau de direction adoptait une recommandation à l'intention de l'assemblée générale annuelle. Afin de faire le point sur le sujet et alimenter les discussions, un document a été remis aux participants lors de l'inscription.

La recommandation propose pour l'essentiel de céder à la municipalité les immeubles de la corporation en échange de la rénovation de ceux-ci dans un délai à déterminer. Le cadre d'une éventuelle entente avec les autorités municipales devrait permettre à l'APLSÎ de conserver son statut actuel, continuer de gérer les lieux, développer ses activités et continuer de gérer de façon autonome son membership et les revenus et dépenses découlant de ses activités .

Le document déposé relate la décision de la dernière assemblée générale sur la nécessité de présenter, lors d'une assemblée générale spéciale à être tenue en 2006, les coûts détaillés du projet de rénovation du bâtiment du Club nautique en distinguant les coûts imputables à la restauration et ceux imputables aux agrandissements projetés et un estimé pour les besoins de restauration et de maintien des autres équipements. Il résume les réflexions des administrateurs, décrit la démarche du bureau de direction concernant l'organisation d'une campagne de financement et précise le cadre du début des discussions avec la municipalité. Le document présente également la mise à jour des dépenses d'entretien, de rénovation et d'amélioration aux équipements et bâtiments prévues pour les prochaines années tel que demandé par la dernière assemblée générale et formule les constats suivant :

- a) le recrutement de bénévoles actifs au sein de l'APLSÎ est de plus en plus difficile;
- b) au 31 décembre 2005, la valeur aux livres des principaux actifs de la corporation totalise 281 887.00\$
- c) les dépenses à consentir au cours des prochaines années pour assurer la pérennité des équipements totalisent 419 436.00\$ et cette somme est jugée impossible à financer à même les opérations de l'APLSÎ;
- d) les revenus annuels de l'APLSÎ proviennent principalement de la cotisation annuelle des membres, de la contribution volontaire aux fonds d'ensemencement et d'immobilisation, de la vente d'essence, de l'exploitation du bar et des locations.

Enfin, le document rappelle que le conseil municipal, réuni en caucus le 17 juillet 2006, a accepté le principe de s'impliquer et de prendre en charge les installations du Club nautique, voire même une éventuelle municipalisation, le tout sujet à la conclusion d'une entente à convenir entre les parties.

Les membres du comité responsable de ce dossier répondent aux questions des participants. Il est rappelé que la recommandation propose de mandater le prochain bureau de direction pour la poursuite des discussions et que si une entente devient possible avec la municipalité sur l'objectif poursuivi, une assemblée générale spéciale de l'APLSÎ sera convoquée avant qu'une décision finale soit prise.

Parmi les commentaires formulés par les participants lors de l'assemblée générale, certains s'interrogent, advenant une entente, sur l'autonomie qui sera laissée à l'APLSÎ dans la gestion des installations et de ses activités. D'autres craignent un envahissement du site du Club nautique par la population de Saint-Raymond. Ce sentiment ne semble pas être partagé compte tenu des expériences positives de collaboration antérieures avec la municipalité au niveau de la programmation conjointe d'activités estivales. D'autres souhaitent, advenant une entente, que soient prévues des modalités de retour en arrière si la municipalité ne respecte pas ses engagements. Enfin, si l'assemblée générale appuie la recommandation du bureau de direction, il est souhaité que les membres soient périodiquement tenus au courant de l'évolution des discussions avec la municipalité.

APRÈS ÉCHANGES ET DISCUSSIONS, L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONVIENT DE CE QUI SUIT :

Attendu que la municipalité accepte le principe de prendre en charge les installations du Club nautique selon des conditions et des modalités à être négociées avec les représentants de l'APLSÎ ;

Attendu que des dépenses majeures sont à consentir à court terme par l'APLSÎ pour assurer la pérennité des équipements et des installations du Club nautique du lac Sept-îles et que les premiers estimés montrent qu'il est quasi impossible de recueillir une somme suffisamment élevée par une levée de fonds pour atteindre l'objectif de 50% du financement donné par l'Assemblée annuelle 2005;

Attendu qu'une telle levée de fonds demande une organisation bien supérieure à la capacité des bénévoles du conseil d'administration de le faire compte tenu de leur disponibilité et de l'ampleur de la tâche;

Attendu que de façon générale, le recrutement et l'implication de bénévoles sont de plus en plus difficiles pour assurer la gestion et l'animation du Club nautique et que les prochaines années devraient être en priorité consacrées à la collecte de fonds et à la réalisation de travaux;

Attendu qu'il est de la responsabilité du conseil d'administration de proposer la meilleure solution pour assurer l'avenir de l'Association, de ses activités et du Club nautique;

IL EST PROPOSÉ PAR YVON ALAIN, APPUYÉ PAR GILLES HARDY :

- a) Que l'assemblée générale mandate le prochain bureau de direction pour poursuivre les discussions avec les représentants municipaux afin de définir les modalités d'une entente qui cèderait les immeubles de la corporation à la municipalité en échange de la rénovation de ceux-ci d'ici un délai à déterminer selon les besoins identifiés par l'APLSÎ et de leur entretien et leur amélioration par la suite ;
- b) Que l'APLSÎ poursuive son existence en se concentrant sur sa mission sociale, éducative, culturelle et de représentation des intérêts de ses membres et non sur la gestion d'immeubles ou d'infrastructures;
- c) Que dans le cadre d'une telle entente, l'APLSÎ conserve son statut actuel, continue de gérer les lieux, développe ses activités et continue de gérer de façon autonome son membership et les revenus et dépenses découlant de ses activités;
- d) Que les résultats des discussions soient soumis à une assemblée générale spéciale avant que la décision finale de cession des infrastructures soit prise.

Résolu à l'unanimité

11.- Quittance des directeurs pour les gestes posés

Sur une proposition de André Martin, appuyée par Paul H. Desrochers, quittance est donnée aux membres du bureau de direction pour toutes les décisions prises et pour tous les gestes posés au cours de la dernière année. Des félicitations et des remerciements sont également adressés aux membres du bureau de direction et à son président pour le travail accompli.

Résolu à l'unanimité

12.- Questions, commentaires et suggestions

- a) FAPEL : le président confirme que l'APLSÎ est membre de la FAPEL et paye sa cotisation annuelle.
- b) États financiers : Il est suggéré que les états financiers annuels soient publiés dans *l'Alouette* au même titre que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle.
- c) Stationnement pour les îles : Anne St-Gelais soulève les problèmes de stationnement pour les résidants qui demeurent sur les îles. Elle souhaite que l'APLSÎ prenne en charge ce dossier. Il est plutôt suggéré que les intéressés s'impliquent dans la recherche de solutions avec l'appui de l'APLSÎ.
- d) Wake boat : Les participants à l'assemblée sont d'avis que les bateaux utiles à l'activité « wake-board » nuisent à la qualité de l'environnement du lac en provoquant une importante érosion des rives et perturbent la faune aviaire. Il est de plus mentionné que des locataires de chalets ont pratiqué cette activité au cours de l'été en ne respectant pas les règles élémentaires de savoir-vivre et de sécurité. Les embarcations naviguaient à grande vitesse près de la pompe à essence et souvent ne tenaient pas compte des petites embarcations.
- e) Tennis : Nancy Frenette propose que les tennis soient réservés aux membres de l'APLSÎ et qu'un tarif soit exigé pour leur utilisation. Les montants recueillis pourraient servir à leur entretien.

Afin de réduire le nombre de ce type d'embarcations sur le lac , il est proposé par Ginette Charrette , appuyée par Anne St-Gelais, de limiter le droit de mettre à l'eau ce type d'embarcations aux propriétaires membres de l'APLSÎ et d'en faire un règlement identique à celui des motomarines.

Résolu à l'unanimité

13.- Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection

Sur une proposition de Denis Cayer, appuyée par Jacques-A. Bilodeau, Gilles Hardy est proposé comme président d'élection et André Martin comme secrétaire.

Résolu à l'unanimité

14.- Élection des directeurs

Le président d'élection informe d'abord que, selon les règlements de l'Association, les sièges en élection cette année portent les numéros impairs. S'y ajoute le siège numéro 16, vacant pour un an suite à la démission de Stéfanie Godin.

Il vérifie par la suite si les directeurs et directrices occupant les sièges impairs désirent renouveler leur mandat. Ce tour de table permet de constater que tous désirent se représenter à l'exception de mesdames Mélanie Guay (siège 11) et Nancy Paquet (siège 17) qui ont démissionné en cours d'année

Gilles Hardy procède par la suite à la mise en candidature et à l'élection.

LES RÉSULTATS SONT LES SUIVANTS :

NO SIÈGE	CANDIDAT	PROPOSEUR	SECONDEUR	RÉPONSE
1	Walter Adams	Lucie Coulombe	Bernard Paré	Acceptation
3	Jacques A. Bilodeau	Ginette Charrette	Jacques Proulx	Acceptation
5	Alain Bardenet	Jacques A. Bilodeau	Monique Boudriau	Acceptation
7	Claude Plamondon	Bernard Paré	Denis Cayer	Acceptation
9	Florent Laberge	Jacques A. Bilodeau	Alain Bardenet	Acceptation
1 1	Francis Cadorette	Jacques A. Bilodeau	Denis Cayer	Refus
1 1	Jean-Guy Bernier	Denis Cayer	André Julien	Acceptation
13	Ginette Charrette	Michel Fleury	Alain Bardenet	Acceptation
15	Michel Fleury	Lucien Goulet	Walter Adams	Acceptation
16	André Julien	Bernard Paré	Ginette Charette	Refus
16	Michel Beaumont	Louise Tanguay	André Julien	Refus
16	Anne St-Gelais	Denis Cayer	Jacques A. Bilodeau	Acceptation
17	Nancy Frenette	Denis Cayer	André Julien	Acceptation

Comme aucun autre candidat n'est proposé, le président d'élection met fin à la mise en candidature et déclare élus mesdames Ginette Charrette, Nancy Frenette et Anne St-Gelais ainsi que messieurs Walter Adams, Alain Bardenet, Jean-Guy Bernier, Jacques A. Bilodeau, Michel Fleury, Florent Laberge et Claude Plamondon.

15.- Clôture de l'assemblée

Comme tous les sujets à l'ordre du jour ont été discutés, la clôture de l'assemblée est proposée par Tony Lacoursière appuyée par Marcel Goulet.

Résolu à l'unanimité

Les administrateurs sont invités à participer à la première réunion du nouveau bureau de direction afin de procéder à l'élection des officiers de la corporation.

Michel Fleury, Secrétaire

INDEX DES ANNONCEURS

Acupuncture	22	Gaz propane	54
Alimentation Boucherie	34,38	Golf	60
Dépanneur	62,66	Hôtel	16,24
Fruits et légumes	30,34,38	Huile à chauffage/Essence	46
Fromagerie	64	Informatique	2
Épicerie	34,38	Imprimerie	70
Aménagement paysager	12	Meuble et appareil électroménager	30
Arpenteur - géomètre	46	Notaire	54,60
Assurances	8,68	Pharmacie	18,32
Auto - Camion Débosselage	26	Puits artésien	46
(neuf et usagé) Lavage	58	Quincaillerie	36,64,84
Mécanique générale	4,22,28,40,62,64,70	Réparation bateaux fibre de verre	26
Remorquage	26	Réparation d'appareils ménagers (vente)	54,60
Vente/Service	22,28,50,62,64,70	Restaurant/Bar/Bar laitier	16,18,24,26,32,54,56,64
Avocat	58,68	Salon coiffure et esthétique	20,30,40
Bijouterie	62	Scie mécanique, tondeuse, génératrice	56
Bois de chauffage	66	Soudure/Forge	56
Caisse populaire	8	Soin des pieds	22
Camping	66	Spa	14
Chaussure	28	Sport Articles plein air	26,28
Centre conditionnement	14,50	Bateau hors-bord	18,20,22,24,52,83
Cinéma, club vidéo	50	Bicyclette	26,28
Clinique Santé, massage	20,66	Entreposage bateaux, etc	18,22,24
Commerces divers	36,38	Hélice, pied moteur	18,20,22,24,60
Comptabilité	60	Vêtement	26,28,34
Construction Béton	70	VTT	52
Construction/Rénovation	10,48,56,58	Tabagie/Comptoir Sears	40
Excavation/Terrassement	44,50	Télévision, téléphone, antenne	58,68
Gravier, pierre, sable, terre	44,48,50	Traiteur	24
Location d'outils	48,50	Vêtement/Mode	28,32,34
Matériaux	10,64,84	Vétérinaire	68
Portes et fenêtres	70	Ville Saint-Raymond	6
Dentistes/Denturologistes	62,64		
Fleurs/Centre Jardin	12		
Fosse septique Installation	44,50		
Vidange	46,48		

SPORT RADICAL

325, RUE MARAIS, SUITE 187, VANIER, QC G1M 3R3 T 684.0600



WAKEBOARD / SKI NAUTIQUE / KITESURF

NOUVELLES BOUTIQUES

SAINTE-FOY NOUVO ST-ROCH

2336, CHEMIN STE-FOY 557, SAINT-JOSEPH EST
STE-FOY, QC G1V 1S5 QUÉBEC, QC G1K 3B7
T 650.0600 T 522.0600

COURS DE WAKEBOARD DISPONIBLES AU LAC SEPT-ÎLES 418.955.8731

SPORTRADICAL.COM

RONA

Vous voulez. Vous pouvez.

Les prêts-à-rénover
RONA



De tout
pour votre **DÉCORATION**

- Tissus
- Papier peint
- Couvre-plancher
- Rideaux et accessoires
- Articles de décoration
- Lampes
- Service de pose
- Confection
- Décoration à domicile

Choix de couleurs
par ordinateur «Match rite»

SICO

OUVERT
le dimanche
de 9h00 à 13h00



* Sur approbation
de crédit

De tout
pour votre **CONSTRUCTION**
et vos rénovations

- Porte-fenêtre
- Toiture - Isolation
- Revêtement extérieur
- Livraison avec camion girafe



Le Centre de rénovation et de décoration par excellence dans le grand Saint-Raymond

RONA

le Rénovateur

Paulin Moisan Inc.

746, Saint-Joseph, Saint-Raymond • Tél. : 337-2297



boutique
Ambiance